

Éducation au commerce équitable

Actes du 10 novembre 2004
Communauté urbaine de Lyon



solidarité consommation économie environnement

Par Guilhem Papelard, avec la collaboration de Florence Bacin,

Association Equi'Sol
8 Quai du Maréchal Joffre, 69002 Lyon
tél – fax : 04 72 56 07 05, lyon@equisol.org, www.equisol.org

SOMMAIRE

<i>Discours d'accueil de Béatrice Vessiller, Vice-Présidente du Grand Lyon chargée de l'écologie urbaine</i>	3
<i>Discours de Jean-Philippe Bayon, Vice-Président du Conseil régional Rhône-Alpes, délégué à la coopération décentralisée et au commerce équitable</i>	5
<i>Propos introductifs par Rose-Marie Di Donato, Programme Resacoop</i>	7
« <u>Développement et commerce international : quelle équité ?</u> », par Jean-Pierre Chanteau , Université Pierre Mendés France, Grenoble	8
<i>Discours de Olivier Martel, Mission Ecologie Urbaine, Grand Lyon</i>	15
<i>Présentation de Guilhem Papelard, association Equi'Sol</i>	17
« <u>La place de l'éducation au commerce équitable dans l'éducation nationale</u> », par Jean-Louis Carnat , Inspecteur Pédagogique Régional, Rectorat de Lyon	18
<i>Témoignage de Sandra Coquard, Artisans du Monde Lyon</i>	21
« <u>Le monde économique : acteur de la sensibilisation au commerce équitable</u> »	
▪ <i>Témoignage de Béatrice Ivaldi, Aéroport de Lyon Saint Exupéry</i>	22
▪ <i>Témoignage de Vincent Pateux, Malongo</i>	23
▪ <i>Témoignage de Patricia Cortijo, Accor</i>	24
▪ <i>Questions – réponses</i>	25
<i>Discours de Pierre-Alain Muet, Adjoint au Maire de Lyon, Vice-Président du Grand Lyon chargé du développement économique et des relations internationales</i>	30
<u>Atelier 1 : la mise en place d'expérience d'éducation au commerce équitable en milieu scolaire</u>	
▪ <i>Témoignage de Jean-Louis Gibausset, Ecole Jean de la Fontaine, Oullins</i>	31
▪ <i>Témoignage de Monique Ferrerons, Collège Dargent, Lyon</i>	32
▪ <i>Témoignage de Meredyth Ailloud, Initiatives de Développement Stratégique, Lyon</i>	36
▪ <i>Synthèse des débats</i>	38
<u>Atelier 2 : l'éducation au commerce équitable dans l'éducation citoyenne</u>	
▪ <i>Témoignage de Arielle Hyver, Formation à l'Action Citoyenne, Lyon</i>	40
▪ <i>Témoignage de Yann Sourbier, le Viel Audon, Ardèche</i>	43
▪ <i>Synthèse des débats</i>	46
<u>Atelier 3 : éducation à la consommation et au commerce équitable : quelle synergie</u>	
▪ <i>Témoignage de Christophe Bresson, CLCV Rhône Alpes</i>	48
▪ <i>Témoignage de Colette Dutruge, UFCS, Lyon</i>	49
▪ <i>Témoignage de Yves Chavatte, ADEIC, Lyon</i>	51
▪ <i>Témoignage de Bertrand Philit, Collectif de l'Ethique sur l'Etiquette</i>	53
▪ <i>Synthèse des débats</i>	56
<i>Discours de clôture par Guylaine Gouzou Testud, Adjointe au Maire de Lyon</i>	58
<i>Synthèse des pistes d'actions : atelier 1, 2 et 3</i>	59
Programme de la journée	61
Liste des participants	62

Discours d'accueil
par
Béatrice Vessiller
Vice-Présidente du Grand Lyon chargée de l'écologie urbaine

En tant que vice-présidente en charge de l'éducation à l'environnement, c'est avec plaisir que j'introduis cette journée et que je vous accueille à la communauté urbaine.

Notre politique d'éducation à l'environnement est réorientée et élargie à une politique d'éducation vers le développement durable et une politique d'éducation à la citoyenneté. Le commerce équitable est complètement au cœur de ces sujets. Nous croyons en un développement durable qui englobe des enjeux économiques, sociaux, environnementaux, des enjeux d'équité sociale, de préservation des ressources et un développement économique qui ne soit pas dans une logique productiviste libérale mais vise un partenariat juste, équilibré et équitable pour ceux d'une part qui produisent, ceux qui travaillent et ceux qui, d'autre part, achètent et consomment. Dans cet objectif là, le commerce équitable est bien au cœur du développement durable avec l'idée d'une juste rémunération des travailleurs et des producteurs de pays du Sud. Il permet le respect des droits fondamentaux du travail, la préservation des ressources de l'environnement naturel mais aussi du tissu social et culturel.

Pour le Grand Lyon, éduquer au commerce équitable est cohérent avec cette vision du développement durable. Cela permet aussi de resituer dans cette aire planétaire notre agglomération de pays développé du Nord, et de parler à l'échelle mondiale même si nous agissons ensuite à une échelle plus resserrée. C'est le « penser globalement, agir localement » qui est une formule souvent évoquée, mais qui prend ici toute sa pertinence.

Nous souhaitons, avec cette politique d'éducation au commerce équitable, permettre la compréhension des échanges économiques mondiaux mais également faire évoluer les pratiques d'achats, les pratiques de consommation. Certains peuvent dire que le Grand Lyon n'a pas de compétences strictes, au sens institutionnel de la répartition des compétences entre collectivités territoriales, dans ce champ là. Nous avons des compétences en matière de propreté et de traitement des déchets, nous faisons de l'éducation pour réduire la consommation d'eau et sa pollution, et encourageons la collecte sélective des déchets. Pour le commerce équitable, il s'agit moins d'une compétence que d'une action économique.

A travers cette politique, la communauté urbaine de Lyon peut s'engager dans des actions qui permettent de mettre en œuvre les objectifs que je mentionnais précédemment. Que ce soit à travers la coopération décentralisée ou bien à travers une politique d'achats durables de la collectivité. C'est pour cela que notre Vice-président au développement économique viendra tout à l'heure nous parler de ces questions du point de vue du développement économique du Grand Lyon. Je pense que mon collègue Jean-Philippe Bayon, Vice-président à la Région abordera également cette question du point de vue de la Région.

Nous avons aussi un objectif d'éducation à la citoyenneté et, sur la question du commerce équitable, notre souci, en tant que Grand Lyon, est d'apprendre à chacun à devenir « consomm'acteur », selon la formule consacrée. Je trouve que cette formule s'inscrit bien dans l'esprit du message que nous voulons faire passer. Il me semble d'ailleurs que nos marges de progrès sont énormes. D'après Equi'Sol, un peu plus de 50% des Français ont entendu parler du commerce équitable. C'est bien mieux qu'il y a 3 ans. Mais entre en avoir entendu parler et effectuer un acte d'achat équitable, il existe encore un gouffre. Aujourd'hui, le café équitable représente moins de 1% des achats de café en France alors que c'est quatre, cinq ou six fois plus dans des pays voisins, qu'ils s'agissent de la

Suisse, ou des Pays Bas. J'apprends que la banane équitable représente en Suisse 25% du marché. Nos marges de progrès sont importantes et c'est de cette question que nous allons débattre aujourd'hui, car il faudrait non seulement que la moitié des Français aient entendu parler du commerce équitable mais également que cela se traduise dans nos actes d'achat quotidiens.

Evidemment, nous ne sommes pas seuls à la communauté urbaine à agir pour faire évoluer les politiques d'achats. L'intérêt de cette journée est de mutualiser et de capitaliser les différentes expériences d'éducation au commerce équitable que chacun met en oeuvre avec sa sensibilité, son approche. L'enjeu est de contribuer à constituer un réseau d'acteurs pour démultiplier les efforts, les messages, l'information, la sensibilisation et in fine faire que l'on puisse devenir tous et au delà de cette salle les fameux consom'acteurs que j'évoquais. C'est donc une journée de réflexion et d'échanges. J'espère, et je ne doute pas, qu'elle sera riche d'enseignements pour les participants, et qu'elle permettra de nouer entre nous des liens «équitables».

Pour conclure, je voudrais remercier tous ceux qui ont permis à l'organisation de cette journée, à commencer par l'association Equi'Sol et la Mission écologie urbaine du Grand Lyon, et puis vous tous qui avez contribué à l'élaboration du répertoire des acteurs de l'éducation au commerce équitable qui vous est diffusé aujourd'hui. Celui-ci, qui vivra au fil des mois, contient un certain nombre de fiches, que j'espère assez exhaustives. Il s'agit d'un premier pas dans la constitution de ce réseau d'acteurs que nous vous proposons de développer.

J'en reste là et passe la parole à Jean Philippe Bayon pour qu'il nous fasse part de son point de vue en tant que Vice-président de la Région.

*Discours
de*

Jean-Philippe Bayon

Vice-Président du Conseil Régional Rhône-Alpes délégué à la coopération décentralisée et au commerce équitable

Je voudrais tout d'abord vous remercier de m'avoir convié à l'ouverture de cette journée d'échanges et de réflexion sur l'éducation au commerce équitable, et suis satisfait de voir le nombre important de personnes ici présentes. Nombre important, puisque le Conseil Régional avait provisoirement siégé dans cette salle et que nous n'étions pas plus nombreux. Vous avez donc la taille d'une assemblée régionale et c'est une taille qui permet de travailler.

Je voudrais dans un premier temps parler de solidarité internationale car le commerce équitable est un outil pertinent pour décliner une démarche de solidarité internationale. En tant qu'élus, nous sommes constamment interpellés par nos concitoyens sur la fracture économique mondiale. Je pense que le fait que nous ayons un mode de développement qui fasse que 20% de la population du monde ait accès et consomme 80 % des richesses mondiales et que 4 milliards d'individus sur Terre vivent avec moins de 2 dollars par jour est complètement inacceptable. Les élus sont interpellés : les élus locaux, les collectivités locales. Les Français pensent (à tort ou à raison) que l'Etat n'a plus les marges de manœuvre nécessaire afin de mettre en place des politiques visant à corriger cette mondialisation inégale et se retournent de plus en plus vers les collectivités locales.

Le Conseil Régional a voulu dans un premier temps émettre un signe fort en disant : nous sommes la deuxième région économique de France mais nous sommes une grande région solidaire historiquement ouverte sur le monde, et nous devons mettre en place des actions concrètes dans ce débat sur la mondialisation. Le signe le plus clair est que nous allons doubler le budget de solidarité internationale, qui était déjà le premier budget de France mais nous allons respecter le protocole de Johannesburg en consacrant 0.7% du budget régional à l'aide au développement. De plus nous avons fait voter, en octobre dernier, un plan régional d'aide au commerce équitable dont je vais parler.

En effet, le commerce équitable est un outil dans la lutte contre la pauvreté et une réponse pour une mondialisation réussie, qui doit placer les producteurs, les pays producteurs et les pays en recherche de développement au centre d'un processus de développement. Nous pensons que cet outil a toute sa place dans les coopérations avec lesquelles la région est en partenariat. Ce sera un outil externe pour nos partenaires des pays en recherche de développement mais aussi un outil interne. Le développement du commerce équitable, la vulgarisation de ce modèle est un enjeu de société majeur, qui permet de ne pas cautionner des situations où les droits des personnes et de leur communauté seraient menacés.

Parallèlement, nous constatons que de plus en plus de consommateurs se sentent concernés par l'achat éthique ou équitable. L'acte d'achat est devenu un acte non neutre. Gandhi avait déjà dit « vous votez en consommant » mais je crois que la plupart des consommateurs se sont appropriés ces paroles. Le citoyen consommateur trouve dans le commerce équitable un moyen concret d'agir et de contribuer à la valorisation d'un système économique alternatif qui permettrait de réduire cette fracture économique. Nous n'achetons plus seulement un produit mais un processus social, environnemental et économique à travers ce produit.

Je vous ai parlé du positionnement du Conseil Régional sur le commerce équitable. Nous avons voté à l'unanimité des partis républicains (je dis bien partis républicains puisqu'un seul parti ne l'a pas voté mais il n'est pas républicain) le premier plan global en France en faveur du développement du commerce équitable. Je vous en dis quelques mots parce qu'il peut vous intéresser dans votre

démarche. Nous allons aider les structures des pays en développement (nous ne disons pas pays du Sud car il peut y avoir des répercussions dans des pays classés au Nord mais ayant des difficultés économiques) mais aussi les producteurs rhônalpins qui n'arrivent pas à vivre de leur production. Le but est d'aider ces structures de productions (nous ne sommes pas des «labellisateurs » et ne voulons pas l'être) par une mise à niveau leur permettant rentrer dans un cahier des charges afin d'acquérir label commerce équitable. Ceci vise à stimuler l'offre. Le commerce équitable représentant un pont économique. Il est cependant nécessaire de stimuler également la demande. Il est ainsi important de stimuler la demande rhônalpine à travers différentes aides économiques. Tous les programmes économiques de la région Rhône Alpes seront par conséquent ouverts à des structures comme les vôtres. Je pense notamment à l'avance remboursable. Par ailleurs, nous sommes prêts à financer des structures référentes en Rhône-Alpes : plate-forme logistique, site internet régionaux, documents répertoriant comment acheter un produit équitable en Rhône Alpes (à quel prix, dans quelle condition et où)...

Concernant l'aide aux collectivités locales, nous souhaitons favoriser la sensibilisation des collectivités locales, la formation des personnels, et construire un référentiel de produits équitables adaptés à la demande des collectivités locales.

La dernière partie qui vous intéresse aujourd'hui est un appui à la formation et à la sensibilisation au commerce équitable dans les structures éducatives de Rhône-Alpes. Ce volet est important car il représente l'un des moyens les plus efficaces et les plus pertinents pour faire réfléchir les consommateurs, pour inscrire le commerce équitable dans des habitudes de consommation et pour sortir cet acte d'achat de la marginalisation dans laquelle il est encore trop souvent inscrit. Il faut vraiment inscrire, à mon avis, le commerce équitable dans une démarche économique. Les établissements scolaires portent un intérêt de plus en plus significatif à cette démarche d'éducation au commerce équitable. Nous voyons les demandes d'aide s'amplifier et cet intérêt ne fait que s'accroître du fait des passerelles existantes entre les programmes scolaires et les problématiques liées au commerce équitable. Vous connaissez l'existence de la circulaire datée du 8 juillet 2004 qui demande de généraliser l'éducation à l'environnement pour un développement durable, et qui permet d'inclure l'éducation au commerce équitable.

Concrètement, pour développer cet aide à l'éducation au commerce équitable, nous n'allons pas réinventer de nouvel outil. Ceux qui ont fait de l'éducation à l'environnement connaissent le programme «objectif terre ». Ce programme est désormais ouvert au commerce équitable. Nous pouvons subventionner de la formation à l'éducation au commerce équitable mais également un appui à la création d'outils de communication structurant : CD ROM , BD...

Ainsi le développement de l'éducation au commerce équitable ne pourra être envisagé que si des offres de formation au commerce équitable sont accessibles aux différents intervenants. Sans une approche d'éducation et de sensibilisation, la demande rhônalpine en produits équitables ne pourra évoluer, et s'ancrer définitivement dans nos modes de consommations. La réflexion citoyenne sur les rapports entre les responsabilités individuelles et la responsabilité collective, la prise de conscience sur les produits que nous consommons, sont autant de préalables nécessaires au développement du modèle économique que doit devenir le commerce équitable et sur lequel nous devons agir.

Une politique incitative des pouvoirs publics est donc nécessaire et la volonté d'engagement de la société civile pour un commerce équitable doit pouvoir se concrétiser dans les orientations prises par les pouvoirs publics et les collectivités territoriales. Dans tout ce qui est démarche économique, une phrase de Gandhi s'avère appropriée à tous les programmes politiques que nous menons sur la recherche économique. « Il vaut mieux penser le changement que changer le pansement ». C'est sur cette phrase que je vais conclure en vous remerciant de votre attention. Je suis convaincu que les échanges qui se tiendront au cours de cette journée permettront de « penser le changement ».

Propos introductifs

par

Rose-Marie Di Donato

Programme Resacoop (Réseau d'Appui à la Coopération en Rhône-Alpes)

J'ai le plaisir et la dure tâche d'animer cette longue journée qui est d'abord et avant tout une journée de travail, articulée autour de la réflexion, de l'échange et mais également de la production puisque l'objectif de cette journée est d'arriver à pouvoir dresser quelques pistes d'actions concrètes ; actions que vous pourrez mettre en œuvre ensemble avec le soutien et l'accompagnement des collectivités locales pour donner encore plus de développement à l'éducation au commerce équitable.

Cette journée est organisée autour de ces temps de réflexion et d'échanges. Ce matin, nous allons nous pencher sur l'aspect réflexion. Un certain nombre d'intervenants vont faire part, autour différents thèmes, de leurs expériences et de leur témoignage. Cela permettra de confronter vos propres expériences à ces témoignages et tout naturellement de pouvoir, au cours des ateliers qui suivront, aller plus loin, en discutant autour de trois thèmes :

- la mise en place d'expériences d'éducation au commerce équitable en milieu scolaire ;
- l'éducation au commerce équitable dans l'éducation citoyenne ;
- l'éducation à la consommation et au commerce équitable : quelles synergies ?

Evidemment au cours des ateliers, il vous sera demandé en tant que participants mais aussi d'acteurs, de pouvoir faire ressortir les pistes qui vous paraissent essentielles pour avancer sur un plus grand développement de l'éducation au commerce équitable. Le cahier des charges des ateliers est de produire une synthèse des discussions et des pistes prospectives, il sera suivi en fin d'après midi par une mise en commun de ces synthèses et par un débat sur les contours d'un futur plan local d'éducation au commerce équitable.

Je souhaiterais vous présenter les différents intervenants :

- M. Jean-Pierre Chanteau se placera en amont de la démarche de commerce équitable et essaiera de nous donner une vision macro-économique de la place du commerce équitable dans l'économie d'aujourd'hui. Il expliquera notamment pourquoi la démarche a émergé ? Cela nous donnera également des éléments pour alimenter notre réflexion sur l'éducation au commerce équitable.
- Nous aurons ensuite deux axes de discussions autour de forces vives qui paraissent intéressantes et importantes à prendre en compte aussi bien en tant que public cible qu'en tant qu'acteurs de l'éducation au commerce équitable.
 - o Un premier pôle sur l'éducation au commerce équitable dans l'éducation nationale avec M. Carnat, qui nous présentera la position de l'éducation nationale sur cette question. Malheureusement, M. de Bretagne qui devait évoquer l'expérience des Jeunes Artisans du Monde n'a pu se libérer au dernier moment. Par contre, une permanente des Artisans du Monde de Lyon sera disponible pour donner quelques éléments sur ce que sont les Jeunes Artisans du Monde.
 - o Ensuite, nous interrogerons les acteurs du monde économique sur leurs perceptions et les actions qu'ils mettent en œuvre dans le cadre de l'éducation au commerce équitable, grâce à trois intervenants : Mme Ivaldi de l'aéroport Lyon Saint Exupéry, M. Pateux de l'entreprise Malongo et Mme Cortijo du groupe Sofitel Accor.

Développement et commerce international : quelle équité ?

par

Jean-Pierre Chanteau

maître de conférences en économie, université Grenoble-2, chercheur LEPII-CNRS

Mon intervention traitera du thème « développement et commerce international : quelle équité ? ». J'ai donc pris le parti de me situer en amont du texte qui vous a été distribué, qui fait écho à une exposition sur le commerce équitable qui va s'ouvrir au Muséum d'Histoire Naturelle de Lyon, à partir de la semaine prochaine.

Pourquoi se situer en amont ? Il m'a semblé plus pertinent dans une journée de réflexion sur l'éducation au commerce équitable de réfléchir, de se doter d'outils et d'arguments pour expliquer un tel volontarisme sur le commerce équitable. Le texte que je vous ai distribué permet d'ouvrir quelques pistes de consolidation du commerce équitable (parce que la démarche peut poser des problèmes) et des pistes complétant cette démarche. Le commerce équitable ne peut en effet pas, à lui seul, régler tous les problèmes des relations Nord-Sud.

Me situant un peu avant tout ça, je me suis dit qu'une bonne façon de démarrer était de s'attaquer aux idées reçues en matière économique, notamment par rapport au marché.

La pensée dominante, l'opinion commune (et souvent la notre) consiste à dire que finalement et quoi qu'on en pense le marché est ce qu'il y a de mieux. et de plus efficace, et que la loi de l'offre et de la demande s'impose à chacun de nous, notamment à chaque entreprise, créant une contrainte sur les salaires, sur les prix. Par conséquent, le marché exprimerait une certaine démocratie (chacun votant en achetant ou en n'achetant pas). Le commerce équitable apparaîtrait alors comme une gentille tocade, un acte militant, charitable mais ponctuel et sympathique sans porter au delà.

N'étant pas du tout convaincu par cette affirmation, je souhaite développer deux idées :

- pourquoi un tel volontarisme en matière d'échanges commerciaux ? ;
- et quels buts peut-on se donner ?

Concernant le volontarisme, je m'appuie sur la théorie économique permettant de sortir des batailles de chiffres.

Le commerce en général, et le commerce international en particulier, peut contribuer positivement à la croissance économique. A contrario, on ne connaît pas de pays qui ait pu se développer matériellement de façon autarcique. Il ne suffit cependant pas d'ouvrir les frontières, de laisser jouer la libre concurrence pour que le commerce se traduise effectivement par une croissance économique plus intense pour le pays et une croissance plus harmonieuse (la thématique du développement durable).

Le commerce aide mais ne produit rien tout seul. Pour illustrer cette idée, il faut s'appuyer sur l'analyse économique et l'idée, consensuelle parmi tous les économistes depuis le début du 19^{ème} siècle, que l'ouverture des frontières économiques permet à l'ensemble des pays participant à l'échange commercial d'améliorer leur situation matérielle. Cela n'est pas la pratique des politiques et des entreprises qui ont tous tendance à être protectionnistes au gré de leurs intérêts. Cependant, pour les économistes, l'idée est bien démontrée. Si nous prenons l'ensemble des pays participants au commerce international, l'ouverture des frontières va leur apporter un meilleur niveau de productivité du travail, condition sine qua non pour commencer un développement matériel.

Cette idée fonde le développement du GATT. Nous oublions toutefois très souvent, que pour que les bienfaits se réalisent effectivement, il faut un certain nombre de conditions à l'échange commercial. C'est là que le bât blesse, car les conditions en question ne sont que très rarement réunies, pour ne pas dire jamais. Les deux conditions essentielles sont ainsi :

- la condition de spécialisation : quand un pays s'ouvre à l'international, il va développer certaines activités, et dans le même temps renoncer à d'autres activités. Ceci est cohérent

puisque d'autres pays vont pouvoir exporter chez lui. Il n'y a en effet pas d'échange international sans l'acceptation d'importation pour pouvoir exporter ;

- la deuxième condition technique est la flexibilité des taux de change. Une flexibilité monétaire garantissant à n'importe quel pays, quel que soit ses conditions initiales, qu'il pourra exporter dans un autre pays. Cette idée est fondamentale, car il existe un fort contexte protectionniste dans le débat actuel sur les échanges commerciaux internationaux (se justifiant largement par la chômage de masse dans nos pays), facteur de blocage pour le développement d'un certain nombre de pays du Sud.

Le protectionnisme peut faire frémir, mais pour les économistes, il s'agit d'une idée parfaitement acceptable. Notamment pour Paul Krugman qui a démontré que dans plusieurs cas, le protectionnisme était préférable au libre échange, à condition que ce ne soit pas un protectionnisme général et définitif, mais intelligent, évolutif, ciblé sur quelques activités.

Pour résumer la partie théorique : l'ouverture internationale est nécessaire mais ne doit pas faire place à un libre échange laissant libre court à la concurrence, ou être confronté à un protectionnisme bloquant tous les échanges (encourageant éventuellement ses propres exportations). Cette ouverture doit donc résider en un savant dosage entre libre-échange et protectionnisme afin d'obtenir que le commerce international se traduise par un gain économique pour chacun des pays.

Le problème principal, et je voudrais développer cette idée, est que derrière la théorie du libre échange que je vous ai présentée, j'ai bien parlé de l'ensemble des pays. Je n'ai encore rien dit sur chacun des pays.

Ceci sera mon premier niveau de critique. En effet, contrairement à ce qu'espéraient les libéraux utopiques du 19^{ème} siècle, nous nous apercevons que les conditions de l'échange international produisent certes un gain global mais que ce gain est confisqué par un certain nombre de pays et que d'autres ne gagnent rien et parfois même y perdent. Cette idée accroît les inégalités internationales. Elle est bien connue depuis au moins une cinquantaine d'année puisque, après la seconde guerre mondiale, les économistes ont montré pourquoi certains pays s'appauvrissaient dans l'échange international.

Je vous rassure tout de suite, cela n'a pas été démontré que par des économistes marxistes. La théorie néo-classique, justifiant les politiques libérales, montre également que les pays exportateurs de matières premières sont structurellement désavantagés dans l'échange international par rapport aux pays exportateurs de produits industriels. Cette idée est à l'origine de la création de la CNUCED et d'un certain nombre d'accords internationaux sur le commerce des produits de base .

Concrètement, cela se traduit par les inégalités internationales. Il existe beaucoup de chiffres à ce sujet. Ainsi, si nous prenons les chiffres globaux, les inégalités entre pays se réduisent depuis une quarantaine d'années, mais si l'on met à part la Chine, nous obtenons des données inverses. En s'intéressant aux populations et non pas aux pays, le résultat demeure. Les inégalités entre populations du monde s'accroissent (Chine mise à part) et augmentent de plus en plus rapidement . Autrement dit, plus le libre échange s'accroît, plus les inégalités s'exacerbent. Le rythme de dégradation des inégalités depuis les années 1980 a doublé par rapport à la période 1960-1980. Cet indicateur inquiétant est de plus corroboré par le fait que les pays riches tirent un avantage du commerce international, mais que les pays pauvres (notamment les PMA – Pays les Moins Avancés) voient leur situation se dégrader au contact du commerce international.

Nous constatons par ailleurs, ce qui confirme mes propos, que les pays qui sont relativement fermés sont des pays qui ne connaissent pas de croissance économique. Tout ceci justifie l'idée qu'il faut introduire de nouvelles règles dans le commerce international plutôt que de s'y opposer. Cela dit, il s'agit en soi d'un acte politique particulièrement volontariste dans le contexte actuel.

Deuxième niveau tout aussi important : le niveau national. Qu'une économie nationale connaisse un gain grâce au commerce international n'est pas un objectif en soi. La question est : que fait-on de ce

gain ? Comme au premier niveau, nous nous apercevons que le «laisser-faire » du libéralisme ne suffit pas à garantir une réduction des inégalités ou une amélioration de la situation de la pauvreté par un accroissement de la richesse nationale.

Le résultat est même contraire. Tous les pays qui ont bénéficié du commerce international ont mis en place des politiques publiques volontaristes, que ce soient l'Allemagne ou les Etats Unis au 19^{ème} siècle, le Japon ou la Corée du Sud au 20^{ème}. Ces pays ont conduit des politiques actives conjoncturelles, monétaires, commerciales afin de produire un gain dans l'échange international, d'orienter les investissements, mais, dans le même temps, d'établir des politiques sociales, de développer un marché national et de diffuser ce gain de façon peu inégalitaire au sein de leur propre société.

Par rapport au discours ambiant du FMI sur lequel s'élèvent de sérieux bémols, il faut donc être particulièrement offensif.

Ce que met en pratique le commerce équitable aujourd'hui est pour partie une redécouverte de ces fondements historiques et une réactualisation des pratiques, qui me semblent particulièrement intéressantes. Ce constat effectué, jusqu'où va-t-on ? Quel objectif se donne-t-on en matière d'échange international, et notamment sur la question du prix juste, du prix équitable ? Que met-on derrière ces notions de justice et d'équité.

Les économistes de tout courant (y compris les libéraux du 19^{ème} siècle) se sont intéressés à la question. L'ensemble des théories économiques qui ont traité de la notion de valeur et d'équité montre, selon moi, qu'il n'existe pas de réponse purement économique. Les économistes ne peuvent pas définir ce qu'est l'équité et la justice. La réponse est forcément politique. Cela ne veut pas dire que l'économiste n'a pas son mot à dire. Les choix sont politiques (notamment la définition de l'équité) et doivent être validés sur le plan économique.

Rapidement, je souhaiterais rappeler ce qu'ont fait les économistes en la matière.

La première voix est la théorie de la valeur élaboré au 19^{ème} siècle, qui cherchait à trouver un fondement objectif à la vraie valeur des biens. L'idée était de trouver dans la nature un équivalent. Ceci aboutit à l'idée que la vraie valeur d'un bien était la quantité de travail contenu dans le bien, nécessaire pour le produire ou pour l'acquérir. Sans développer outre mesure, il apparaît que, soit cette théorie est invérifiable, soit elle aboutit à quelque chose de totalement inacceptable, qui est l'idée que le salaire juste est un salaire de subsistance permettant uniquement la reproduction du salarié et de sa famille. Même les libéraux ont renoncé à cette théorie.

La deuxième théorie, particulièrement importante mais plus abstraite, est toujours à l'œuvre aujourd'hui, bien que contestée par un certain nombre. Cette deuxième conception de l'équité pourrait se résumer par « à chacun selon son effort ». Au préalable, pour les économistes dits néo-classique, tout se résume en terme de prix, y compris les salaires. Un salaire juste (équitable) correspond au niveau de la productivité du salarié. Cette idée est forte et de plus en plus acceptable. L'ensemble des discours depuis une vingtaine d'années consiste à accepter l'idée de rémunérer chacun selon son mérite, selon son effort, selon sa compétence, et c'est précisément ce que conclut la théorie. Une importante littérature à ce sujet n'est pas totalement inconvenante. L'idée de refuser de payer quelqu'un à ne rien faire n'est pas acceptable. Ce qui est difficile à accepter, c'est la capacité à mesurer très précisément la productivité marginale et à individualiser très précisément le salaire (ou le prix) de chacun. C'est cette capacité que nous sommes un certain nombre à contester : la production d'une personne dans une entreprise dépend certes de ces efforts mais dépend également de ses collègues, de ses fournisseurs... C'est une productivité qui est forcément collective.

Pour finir sur ce point, cette théorie n'est pas uniquement contestée par des économistes iconoclastes, hétérodoxes. Les théoriciens néo-classiques ont bien compris cette difficulté, et ont développé plusieurs hypothèses expliquant pourquoi dans certaines entreprises, à travail équivalent, les salaires sont plus élevés que dans une autre entreprise. Nous avons donc aujourd'hui une pléthore d'hypothèses masquant les faiblesses de la théorie.

Nous sommes donc obligés de renoncer à l'idée que nous pouvons mesurer objectivement l'équité. Cette critique s'adresse à nous maintenant. Si nous ne pouvons pas définir le prix juste, comment procéder pour le déterminer ? Nous entrons alors dans la discussion politique. Ce que le commerce équitable a bien mis en évidence. Vous pourriez dire que l'équité se traduit par l'égalité (à chacun le même salaire). Ceci est politiquement parfaitement défendable mais n'est pas la tendance du moment.

Je développerai surtout la deuxième idée. L'équité est ce sur quoi nous nous mettons d'accord après une négociation (en étant suffisamment satisfait pour continuer à participer à l'échange, pour continuer à participer au groupe). Tout un chacun, nous acceptons (certes plus ou moins) le salaire que nous recevons et nous continuons à faire partie de la société. Le commerce équitable a mis en avant l'importance de la négociation entre les partenaires afin d'aboutir à un prix qui soit juste pour le partenaire dans le cadre de la négociation qui est faite. Le prix est alors considéré comme juste et équitable et j'insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas seulement du prix mais aussi du revenu qui dépend de ce prix.

L'importance de l'obligation de négociation collective représente la valeur ajoutée du commerce équitable mais également, à mon avis, une règle importante qui permettrait d'étendre la démarche à d'autres champs que le commerce seul. L'intégralité des relations Nord-Sud ne se règlent pas par le commerce. Beaucoup de décisions sont prises dès la production dans l'entreprise. Il s'agit alors de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises. Le développement durable et le commerce équitable forment ainsi un ensemble cohérent. Dans cette optique, l'obligation de négocier permettrait de garantir une démarche de responsabilité sociale des entreprises aussi pertinente et solide que le commerce équitable. Nous ne pouvons pas nous contenter d'une simple pétition de principes éthiques de tel ou tel patron. Il faut que le patron qui a une implication éthique et qui veut effectivement faire du développement durable reconnaisse cette obligation de négocier avec des partenaires sociaux. Cette obligation se retrouve dans les conventions internationales de l'Organisation Internationale du Travail. Elle fait partie des standards Max Havelaar pour les produits issus d'entreprises (dont le thé).

En conclusion, si l'on accepte l'idée que l'échange commercial (international) est meilleur que la fermeture des frontières, il faut des règles. A quel niveau et comment produire ces règles ? Trois niveaux peuvent être envisagés :

- la redistribution (conception social-libérale). L'Etat laisse faire les entreprises et le marché et intervient pour corriger les inégalités qu'il pourrait observer. Il s'agit des politiques d'Etat-Providence et d'Aide Publique au Développement au niveau international. C'est également l'enjeu de l'Europe sociale. Ce n'est pas inutile mais si nous laissons faire, l'Etat-Providence aura du mal à remplir son rôle face à l'accroissement des inégalités. Cette voie indispensable est très mise à mal depuis une vingtaine d'année.
- les règles de marché, que l'on vient d'aborder sous l'angle du commerce équitable. La réflexion porte alors sur les labels et clauses sociaux, pratiqués par la démarche du commerce équitable et méritant d'être renforcés.
- les règles de production, et notamment le droit du travail (filet de garantie indispensable). Il peut également s'agir de démarches de certification sociale supposant une concertation entre acteurs sociaux.

Néanmoins, il ne faut pas imaginer qu'une action est préférable aux autres. La cohérence finale viendra de la capacité à mener de front ces trois directions.

Questions - réponses

Comment prendre en compte la notion du rapport de force dans la négociation ?

Jean-Pierre Chanteau

Vous mettez le doigt sur une erreur fondamentale des libéraux et des économistes depuis longtemps. L'idée qu'il n'y aurait pas d'inégalité de pouvoir sur le marché et que celui-ci serait une sorte de démocratie, dans lequel chacun pourrait s'exprimer de façon équivalente. Ce n'est qu'une apparence de démocratie puisque chaque «électeur » pèse à proportion de son pouvoir d'achat. La négociation que j'évoque ne gomme ni les rapports de pouvoir, ni les inégalités. Cette critique concerne également le commerce équitable. Bien que cela soit en voie d'amélioration, il s'agissait en effet d'une démarche initiée par les acteurs du Nord, au départ non promue par les acteurs du Sud. Un deuxième axe important dans les actions de solidarité est la capacité à financer des actions de renforcement des partenaires du Sud dans leur capacité de négociation. La capacité des groupes sociaux, à commencer par les plus défavorisés, à participer au débat sur les choix de développement représente une démarche très acceptable, condition préalable indispensable à la notion même de développement. Ce qui me semble intéressant dans le commerce équitable, c'est que la négociation, au sens politique du terme, est un préalable à la négociation commerciale. On commence par identifier un interlocuteur à qui on reconnaît le droit de négocier quelque soit son pouvoir de marché. Il s'agit d'un contexte quelque peu utopique. Ensuite, évidemment le producteur, y compris dans le commerce équitable, sait qu'il est tributaire, de l'acheteur commerce équitable. Il vaut mieux reconnaître ce pouvoir que nous avons, en tant que consommateurs du Nord, pour trouver le moyen de l'équilibrer. En matière politique, c'est une conception de la démocratie à la Montesquieu, un équilibre des pouvoirs, plutôt que l'idée (et c'est là l'erreur des libéraux), qu'on pourrait trouver un système harmonieux car l'on trouverait des intérêts communs à tous.

Quels effets ont eu sur la population mexicaine les clauses sociales introduites dans le traité entre les Etats-Unis, Mexique et Canada ?

Jean-Pierre Chanteau

Le traité ALENA, signé en 1994 à la demande des syndicats américains prévoit un mécanisme de surveillance et de sanctions pour les entreprises qui violeraient le droit du travail dans l'un des pays. Il semble aujourd'hui intéressant d'observer que le droit du travail au Mexique est plutôt meilleur que le droit du travail aux Etats-Unis. Ce qui m'amène à deux conclusions :

- pour pouvoir agir, il faut une base juridique la plus solide possible et dans ce sens, la clause sociale était indispensable ;
- comme pour tout texte juridique, il faut une organisation politique pour faire vivre le droit. Il y a toujours une interprétation du droit et il manque actuellement aussi bien aux Etats-Unis qu'au Mexique une organisation qui applique ce droit. Au Mexique, les syndicats professionnels n'existent pas, ou sont complètement brimés et ne peuvent pas alerter sur les violations du droit lorsqu'ils sont en état de les constater. Le texte juridique n'est donc pas appliqué. Un certain nombre de différends ont été traités par la commission qui en juge mais aucun n'est allé jusqu'à la sanction commerciale prévue. Cela étant, pour continuer sur les maquiladoras, quelques conventions collectives ont commencé à être signées par des sous-traitants. Je pense à Nike, et c'est un des effets positifs de la mobilisation des ONG pour faire vivre le droit du travail. Nous voyons donc bien que sans droit du travail, les ONG ne pourraient pas agir, mais que sans ONG le droit du travail ne serait pas appliqué.

Concernant le pouvoir du consommateur, comment le pouvoir politique peut-il imposer des normes informatives pour les consommateurs, traitant des méthodes et des moyens de production ?

Jean-Pierre Chanteau

Nous ne pouvons pas forcer le consommateur à acheter un produit. Je pars du constat que les achats de commerce équitable sont très faibles, même si ils progressent et qu'ils sont beaucoup plus faibles que les déclarations d'intention recueillies dans les sondages. Cela montre qu'il y a plusieurs voies possibles mais que la voie individuelle apparaît difficile. Nous ne pouvons pas nous en remettre à la conviction que nous allons persuader les consommateurs d'acheter équitable. Il faut passer par des actions collectives.

Une autre possibilité majeure (évoquée pour tous les problèmes, que ce soit OGM ou équitable) est l'étiquetage. A mon avis, cette voie est nécessaire, il faut de l'étiquetage mais nous ne pouvons pas le développer à l'infini sans transformer les étiquettes en véritables notices d'emploi. C'est l'argument majeur qui justifie la démarche de label. Quand je dis label, il ne s'agit pas de marques ou de signes quelconques de différenciation. L'exemple le plus probant est le logo AB pour l'agriculture biologique. C'est à dire que le visuel strict AB correspond à toute une structure de label avec certification, cahier des charges, vérification et agrément public qui fait que le consommateur peut avoir confiance dans le label et dans la garantie agriculture biologique affichée. Cela permet également d'empêcher l'utilisation du logo par un concurrent qui prétendrait faire également de l'agriculture biologique. Evidemment, nous n'allons pas enjoliver la réalité, ce dernier s'efforcera de laisser croire, par tout un tas d'astuces publicitaires, que son produit se rapproche de l'agriculture biologique mais il existe légalement un moyen de blocage. Dans cette optique, le commerce équitable doit affronter un défi très clair : faire en sorte que le label équitable soit garanti par les pouvoirs publics de façon à éviter toute contrefaçon.

Le juste prix étant le prix que le consommateur accepte de payer, la notion de juste valeur apparaît très difficile à fixer. Celle-ci n'est-elle pas déterminée par le type d'économie dans lequel nous évoluons (économie d'abondance ou de pénurie) ?

Jean-Pierre Chanteau

Que fait-on lorsque l'on a constaté que le consommateur fait le prix ? Le prix juste que nous aimerions n'est pas le prix juste que réclame le consommateur moyen, en recherche d'un meilleur pouvoir d'achat et donc de prix plus faibles. Je ne vois pas comment nous pourrions passer dans la démarche individuelle. Cela renvoie à une action de partenariat avec les organisations de consommateurs. Ce que je déplore, car je trouve qu'en France, les associations de consommateurs sont un peu trop frileuses sur la question du commerce équitable. Elles me renvoient l'argument qu'elles ne sont pas là pour faire la promotion du commerce équitable, mais il me semble qu'elles ont un rôle à jouer d'information collective et ensuite d'intervention dans les systèmes de garanties, de contrôle, de surveillance des labels sociaux.

Béatrice Vessiller

J'insiste sur l'importance du rôle des associations de consommateurs. Heureusement, celles-ci sont présentes aujourd'hui et s'exprimeront cet après midi. Nous allons pouvoir confronter éducation à la consommation et éducation au commerce équitable. J'espère que nous tisserons des liens et que les enjeux seront mieux perçus, si ils ne le sont pas encore, par les associations de consommateurs. Je suis par ailleurs d'accord sur le fait que nous n'imposerons pas facilement des achats équitables au consommateur. Il n'empêche que tout changement, quelque soit les politiques mises en oeuvre, nécessite à la fois des politiques publiques ambitieuses et des actions de sensibilisation et d'information.

Jean-Pierre Chanteau

Je suis globalement d'accord. Pour lever toute ambiguïté, je parle de politiques collectives, à la fois des politiques publiques mais aussi des politiques entre partenaires collectifs. La démarche du label social, actuellement la démarche certifiée Max Havelaar, met en contact des organisations collectives de producteurs, de consommateurs et les pouvoirs publics n'interviennent dans cette affaire, que comme garants. Il ne faudrait pas croire qu'il faille revenir à l'Etat le plus rapidement possible mais celui-ci est important pour stabiliser le domaine, éviter les contrefaçons, les effets de mode, les détournements et pour consolider les démarches de terrain.

Discours
de
Olivier Martel
Mission Ecologie Urbaine, Grand Lyon

Depuis plusieurs années, la Communauté urbaine de Lyon développe une politique d'éducation à l'environnement. Les deux chartes d'écologie urbaine successives avaient un chapitre «informer, sensibiliser, éduquer à l'environnement » avec des services impliqués de la communauté urbaine. (Eau, Propreté/déchets, Arbres/Voirie) ; mais aussi un partenariat avec les associations.

Ainsi, le rôle des associations est fondamental car il a permis de développer et d'amplifier fortement l'éducation à l'environnement. Nous avons avec elles des conventions de partenariat sur l'éducation à la nature, à l'énergie, à l'habitat écologique, aux déplacements, à l'environnement sonore, à la ville, et depuis près de trois ans, à l'éducation au commerce équitable avec Equi'Sol, Initiative Développement Stratégique, et plus récemment encore le Collectif des Associations de Développement en Rhône-Alpes (C.A.D.R.) pour développer des animations vers trois types de public :

- éducation formelle : Education Nationale ;
- éducation non formelle, comprenant les centres sociaux, les centres de loisirs, avec lesquels nous allons lancer une étude sur l'état des lieux de l'éducation à l'environnement dans les centres de vacances et centres de loisirs de l'agglomération lyonnaise ;
- évènements grand public, tables rondes...

Historiquement, la communauté urbaine était orientée sur l'éducation à l'environnement.
Comment en est-on arrivé à l'éducation au commerce équitable ?

C'est le développement durable par son concept très débattu, et la volonté politique qui a amené la Communauté urbaine de Lyon à aller vers une éducation au commerce équitable.

Le plan de mandat politique a désormais dans la mise en œuvre d'un agenda 21 local, un chapitre d'actions intitulé «Concerter, communiquer, éduquer au développement durable » dont un des objectifs est de bâtir un plan local d'éducation à l'environnement vers le développement durable.

Ainsi, dans l'apparition de l'éducation au commerce équitable, il nous est apparu utile, après quelques années de fonctionnement, de faire un guide répertoriant les acteurs de l'éducation au commerce équitable. Il s'agit d'une première version; l'idée est d'identifier les acteurs, de favoriser la création d'un réseau local, régional ou autre et de croiser les regards sur les acteurs.

En effet, l'éducation au commerce équitable est, aujourd'hui, plutôt portée par des acteurs de l'éducation au développement et à la solidarité internationale.

Il serait intéressant en plus de l'éducation à l'environnement, de croiser l'éducation au commerce équitable avec l'éducation à la consommation, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation à la santé, là où des éducateurs spécialisés existent et se structurent en réseau en France.

Comme dans toute émergence, l'innovation pédagogique est indispensable à l'éducation au commerce équitable. Il me semble qu'il ne faut pas uniquement aborder les domaines techniques du commerce équitable mais bien s'inspirer des sciences de l'éducation.

Nous ne devons pas oublier que l'éducation au commerce équitable est avant tout de l'éducation. Comment l'éducation au commerce équitable s'imprègne-t-elle des recherches existantes sur les sciences de l'éducation ?

Quelles spécificités, quelle identité, l'éducation au commerce équitable a ?

D'autre part, il apparaît nécessaire de s'inspirer d'autres réseaux, et notamment ceux de l'éducation à l'environnement, aujourd'hui regroupés dans un collectif français de l'éducation à l'environnement avec différents acteurs (fédérations nationales d'éducation populaire, Ecole et Nature, France Nature Environnement, Citéphile...).

Par ailleurs, sur les aspects de la professionnalisation des animateurs, il existe une étude récente – document/ressources du ministère de la jeunesse sur les métiers de l'animation liés à l'environnement (Observatoire National des Métiers de l'Animations et du Sport –OMNAS) dans laquelle vous trouverez un référentiel des fonctions du métiers d'animateur.

De plus, l'échange planétaire sur l'éducation au développement m'apparaît comme une évidence. Elle reste à développer...

Ainsi, aller dans d'autres colloques, notamment le troisième colloque international qui se déroulera au mois de juillet 2005 au Burkina Faso, organisé par l'ONG internationale sur l'éducation à l'environnement, et de bien suivre les actions que lancera prochainement l'UNESCO dans le cadre de la décennie de l'éducation vers le développement durable 2005-2015.

En attendant, l'objectif est aujourd'hui de réfléchir à un plan d'actions régionales concrètes sur l'éducation au commerce équitable, j'espère que cette rencontre se poursuivra par d'autres rencontres, en particulier avec la présence des éducateurs des pays «en développement » ou/et des pays du Sud.

A très bientôt

* * * *

Question – réponse

Comment se procurer ce répertoire à l'avenir ?

Olivier Martel

Le guide est présenté aujourd'hui en avant-première. Nous sommes en discussion avec la Région pour le diffuser plus largement. A court terme, la mission écologie du Grand Lyon se charge de sa diffusion. A moyen terme, nous souhaiterions nous organiser pour une parution plus large sur papier recyclé. Il pourrait également se trouver dans quelques temps sur des sites internet.

Présentation
de
Guilhem Papelard
Coordinateur, Association Equi'Sol

Je débiterai d'abord par une présentation de l'association. Equi'Sol est une association régionale, basée sur deux bureaux à Lyon et à Grenoble, de promotion du commerce équitable.

Nos missions sont :

- la sensibilisation du grand public, via des manifestations, évènements du type campagne Alimenterre. Nous allons également de temps en temps, dans un but d'information, à la rencontre du consommateur lors de ses courses hebdomadaires en grande distribution.
- Nous menons une politique d'éducation au commerce équitable et sommes en partenariat depuis quelques années avec le Grand Lyon
- Nous effectuons également un peu de lobbying, conseil auprès des pouvoirs publics, collectivités locales tout en essayant d'aller vers le milieu de l'entreprise.

Pourquoi un répertoire sur l'éducation au commerce équitable ? Nous sommes partis du constat rappelé par Béatrice Vessiller qu'il existe un réseau informel des acteurs de l'éducation au commerce équitable mais que celui-ci est peu structuré. Au sein de ce réseau, nous nous sommes aperçu qu'il y avait une méconnaissance des différentes associations d'éducation au commerce équitable des animations qu'effectuent les autres acteurs. De plus, nous nous sommes rendus compte qu'il y avait une méconnaissance de la « discipline ». Autant l'éducation au développement et l'éducation à l'environnement commencent à être reconnues, mais l'éducation au commerce équitable reste marginale. Par ce répertoire, nous souhaitons la sortir de sa marginalité et aller à la rencontre d'un public qui pourrait être potentiellement intéressé par des animations. Conscients de ce déficit de communication autour de l'éducation au commerce équitable, nous espérons que ce répertoire pourra combler ce vide.

D'un point de vue pratique, le répertoire est organisé sous forme de fiches en trois parties : actions, acteurs, outils. L'objectif est de le rendre le plus lisible. Un code de couleur et des conseils de lecture vise à faciliter au maximum l'utilisation du répertoire.

Il s'agit d'une première version de ce guide. Nous avons tenté de la rendre la plus exhaustive possible. Par contre, il se peut que nous ayons oublié quelques expériences. Des fiches de présentation incluses dans le répertoire permettront à ceux qui le désirent de mettre en valeur leurs actions dans une version ultérieure de ce guide, que nous considérons comme un outil de veille et non pas comme un outil définitif.

La place de l'éducation au commerce équitable dans l'éducation nationale

par

Jean-Louis Carnat

Inspecteur Pédagogique Régional, Rectorat de Lyon

L'éducation au commerce équitable n'est pas identifiée en tant que telle dans le système éducatif. Elle est intégrée dans une enveloppe plus large intitulée éducation au développement et à la solidarité internationale. Vous avez d'ailleurs dans le guide répertoire, qui nous a été présenté, deux annexes dont l'une est une note de service, renouvelée tous les ans, sur l'éducation au développement et à la solidarité internationale. S'agissant de ce sujet et donc du commerce équitable, la question que l'on doit se poser est « que fait l'école » ? Je la pose de façon provocatrice.

Que fait l'école ? La question et la demande sont légitimes. Il est tout à fait normal qu'une société et la Nation s'interrogent sur ce que fait l'école. La demande procède d'un degré supplémentaire puisque l'école de la République doit promouvoir les valeurs de la République et la demande est de promouvoir ces valeurs. Dans la question, il y a l'idée que l'on ne fait pas assez (sûrement), pas du tout. Je vais m'efforcer de vous démontrer que nous faisons. Pas suffisamment sans doute mais nous faisons quelque chose.

L'école (Education Nationale) est soumise de la part de la Nation à une sollicitation forte, permanente : éducation au développement et à la solidarité, éducation à la santé, éducation à l'environnement pour un développement durable. Ces demandes sont multiples. J'étais hier dans un établissement scolaire, et discutant avec le chef d'établissement, nous faisons le constat que les chefs d'établissement recevaient plus de propositions de semaines thématiques (tout domaine confondu) qu'il n'y a de semaines dans l'année scolaire. Ce qui pose question.

Que faisons-nous ? J'y viens bien sûr, et propose de diviser cette présentation en trois temps :

- le cadre,
- les actions,
- et les valeurs, domaine qui peut être appellera certaines remarques (mais j'entends quand même le présenter).

L'éducation nationale, dans sa conception française (nous pouvons en avoir d'autres), est organisée, de façon schématique, entre le cœur et les périphéries ; le cœur représentant les enseignements. Ces enseignements sont définis pour les uns par des programmes, et ce sont des disciplines d'enseignements (au sens français du mot discipline). D'autres enseignements ne sont pas définis par des programmes ; ce que l'on appelle les objets transversaux. Par exemple, a été institué en 1999 en France dans les classe de lycée, un enseignement qui s'appelle l'éducation civique, juridique et sociale (ECJS). C'est un enseignement avec un programme dont il est dit qu'il prend ses contenus dans les autres disciplines. Il y a donc des enseignements disciplinaires et des enseignements transversaux. Petite clarification, il me semble que Guilhem Papelard disait, il y a quelques minutes et c'est repris dans le guide, discipline pour éducation au commerce équitable. Il me semble que le mot discipline dans le référent français ne coïncide pas avec l'emploi du mot discipline au sein de l'éducation nationale. Il ne s'agit cependant pas du tout d'une mise en accusation, qu'on me comprenne bien.

Ces enseignements sont définis par des programmes, qui, en France, ont force de loi. Ce sont des procédures lourdes d'élaboration (il faut en général un an à un an et demi, période pendant laquelle nous consultons les professeurs chargés de les enseigner et les différents partenaires au sein de l'éducation nationale). Quand ils ont été acceptés à l'issue de ces négociations partenariales, ils sont publiés et prennent force de loi jusqu'à ce qu'ils soient modifiés. Ils ne sont pas négociables par un professeur. Un professeur n'a pas à décider si il applique le programme ou non. Il applique le

programme dans le respect (nous ne sommes pas dans un état totalitaire, je vous rassure tout de suite) et la liberté, ou plutôt, le libre choix pédagogique.

Ces programmes constituent pour les élèves le noyau central, c'est pour cela que je parlais de cœur. A côté de ceci, s'ajoutent des actions, dites éducatives qui sont plus souvent ponctuelles, dans le temps et dans l'espace ; ponctuelles, parce qu'elles sont (pour les semaines thématiques), récurrentes d'année en année, et parfois conjoncturelles, au sens le plus élémentaire du terme, lorsqu'il y a un événement exceptionnel, nous demandons aux établissements scolaires de consacrer un moment exceptionnel à quelque chose. Il faut bien comprendre que ces actions éducatives ne touchent pas nécessairement tous les élèves. Dans cette académie, je ne peux pas vous dire combien de collèges et lycées travaillent actuellement sur le commerce équitable. Nous savons que les professeurs travaillent, mais nous ne savons pas combien travaillent spécialement sur ce thème. Les chefs d'établissement le savent dans chacun leurs établissements, les professeurs concernés sont engagés. Tous les élèves ne sont pas concernés, nous en sommes conscients. Ces actions éducatives sont définies soit par des textes complémentaires, dont vous avez deux exemples. Si les programmes ont force de loi en France, le Ministère de l'Éducation Nationale émet de nombreux textes, publiés chaque semaine dans le Bulletin Officiel, dont certains sont des circulaires, ayant une forme intermédiaire entre la simple invitation et le texte de loi. Théoriquement, la circulaire s'applique mais elle n'a pas force de loi., et en particulier celle relative à l'éducation à l'environnement et au développement durable de juillet 2004. Le ministère émet aussi des notes de service, ayant un degré réglementaire moins fort (ce qui ne veut pas dire que la préoccupation n'est pas forte). Pour ce qui est de l'éducation au commerce équitable, nous sommes dans le domaine de la note de service. Ceci est purement administratif, mais n'est pas totalement inutile.

Venons-en au deuxième temps, les actions. Les disciplines d'enseignement sont inégalement sensibilisées ou proches du thème de la solidarité internationale ou du commerce équitable. Certaines sont très proches. Je citais histoire-géographie, éducation civique, d'une part parce que c'est mon domaine de spécialités et d'autre part parce que la finalité de ces enseignements est clairement la citoyenneté. Pour ce qui est du développement durable, l'éducation à l'environnement, nous pouvons citer les SVT (Sciences de la Vie et de la Terre), et les sciences économiques et sociales, nous avons eu ce matin une approche économique de la question. Nous pouvons citer bien évidemment la philosophie mais qui n'intervient que pour les élèves en classe terminale. Enfin, il ne faut absolument pas oublier les langues, vecteur premier de communication entre les hommes.

J'ai pris quelques exemples que je mentionne rapidement :

- Géographie, classe de sixième : le programme, intitulé « cartes et paysages du monde », dans lequel nous faisons découvrir aux élèves la planète par une approche visuelle, aborde la complexité des rapports entre la densité de population d'une part, la richesse et la pauvreté d'autre part. Je vous montre un seul exemple. Dans un manuel (document pédagogique ne relayant que les intentions de ses auteurs), j'ai pris deux pages que j'ai résumées. Nous faisons découvrir visuellement la notion de richesse – pauvreté, l'analysons bien évidemment, en mettant la photo d'une famille nord-américaine devant sa maison et les biens matériels dont elle dispose, et une famille éthiopienne devant sa maison avec les richesses matérielles qu'elle possède. Il ne s'agit que d'une approche visuelle, il y a un travail derrière. J'ai pris cette planche uniquement pour illustrer ce propos.
- Deuxième approche. En cinquième, les collégiens français ont un programme d'éducation civique, qui prévoit un thème solidarité, dans le cadre de la société française et de la nation, et la solidarité instituée dans le cadre international. Dans une page d'un manuel de cinquième sur l'action des ONG est évoquée Médecins Sans Frontières, et en bas de page une présentation du label Max Havelaar, employant notamment l'expression « commerce équitable ». Sachant, pour en revenir à ce qu'est l'éducation civique, elle a, au sens propre du mot « éducation », une finalité comportementale. Nous sommes en classe. Nous avons un savoir à construire avec les élèves et nous postulons que ce savoir va avoir une utilité sociale

dans le sens où il va se traduire, soit immédiatement soit plus tard (par sensibilisation progressive et enrichissement de la connaissance du monde) par un comportement (ce que nous appelons formation à la citoyenneté).

- Troisième exemple. Chacun des thèmes du programme de géographie de la classe de seconde peut donner lieu à une réflexion sur les inégalités de la planète et les moyens de la corriger. Un thème, appelé «Nourrir les Hommes », est obligatoire. Nous demandons aux enseignants de l'aborder par des études de cas. Prenons là encore l'exemple de manuel scolaire et d'une action pédagogique sur les produits agricoles au cœur des relations Nord-Sud, le café.

Nous sommes là donc dans ce que j'appelle le cœur, les enseignements et les programmes. Traduction effective de ces prescriptions sous forme de circulaires, vous trouvez dans l'académie de Besançon une démarche qui n'est pas sans rappeler celle du guide que présentait messieurs Martel et Papelard, à savoir une forme d'inventaire de ce qui s'est fait au sein de l'Education Nationale dans l'académie de Besançon autour du thème éducation au développement et à la solidarité internationale, évoquant notamment le commerce équitable (publication du CRDP de Franche Comté).

Le dernier temps de cette présentation est intitulé « ni relativisme, ni prosélytisme ». La République a des valeurs inscrites dans la Déclaration des Droits de l'Homme et reprises dans le préambule de la constitution. L'école est donc porteuse des valeurs de la République qui sont essentiellement humanistes (tout être humain a droit à un niveau de vie décent). Evidemment, ces valeurs ont été définies, dans le cadre de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen dans le cadre français, national. Ce texte a toutefois eu une portée très largement supérieure, et a fondé une sorte d'universalisme des droits de l'Homme, contestés dans certaines parties du monde. Dans la mesure où le monde ne correspond pas aux principes de la Déclaration des Droits de l'Homme, repris dans la constitution de notre pays, la République se doit de promouvoir un monde qui serait plus en adéquation avec ses valeurs. L'école doit répondre à cette demande.

Deuxièmement, le principe de laïcité à propos duquel nous pouvons nous demander pourquoi il est mentionné ici. Actuellement la laïcité est très attachée à l'application de la loi de mars 2004, qui est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2004 et à l'affaire du foulard. La laïcité, telle qu'elle a été conçue dans la singularité française, postule une différenciation radicale entre la sphère publique et la sphère privée. L'Etat n'est pas anti-religieux, il démontre simplement qu'il n'entre pas dans la sphère privée. Celle-ci représente les convictions, les croyances, les engagements éventuels qui sont tous admis sous réserve qu'ils ne soient pas contraire aux lois de la République. Ceci est très important pour le troisième élément qui est l'action pédagogique. L'école incite les élèves à l'engagement, afin de qu'ils ne soient pas des citoyens passifs qui ne réagiraient que lors des échéances électorales.

Nous arrivons donc à la conclusion que les professeurs ont à charge de mettre en œuvre des programmes, dans lesquels les questions du développement et du commerce équitable existent. De plus, nous leur demandons, sur la base de volontariat actif, de participer à des actions, en partenariat avec différents acteurs représentés aujourd'hui, promouvant des valeurs d'humanisme républicain. Par contre nous gardons le souci d'éviter tout prosélytisme. Nous incitons à l'engagement mais nous devons nous arrêter au moment où l'on souhaiterait dicter l'engagement que les élèves devraient suivre. Dans un tel cas, nous sortirions alors fondamentalement du principe de laïcité. Vous pouvez trouver ces propos un peu choquants et réservés. Si sur la solidarité internationale et le commerce équitable, la cause est juste. D'autres causes pourraient être plus douteuses, d'où la nécessité d'éviter tout prosélytisme.

Témoignage
de
Sandra Coquard
Animatrice, Artisans du Monde Lyon

Salariée d'Artisans du Monde Lyon, je remplace au pied levé mon collègue d'Artisans du Monde Lille qui travaille sur le projet JAM (Jeunes Artisans du Monde). Avant de vous présenter le projet JAM, je souhaiterais présenter rapidement Artisans du Monde.

La fédération Artisans du Monde, acteur du commerce équitable regroupant 140 associations en France, existe depuis trente ans, et a, entre autres, une mission d'éducation. Dans cette optique, la fédération est d'ailleurs reconnue par l'éducation nationale et dispose de l'agrément depuis plus d'un an. L'activité d'éducation au commerce équitable d'Artisans du Monde représente aujourd'hui environ 900 animations par an.

Le projet en cours de lancement, JAM, repose sur un projet lancé en Belgique depuis onze ans, le projet J'M (Jeunes Magasins du Monde). Nous comptons aujourd'hui 65 Jeunes Magasins du Monde en Belgique, regroupant 900 jeunes et 130 professeurs de différents établissements scolaires.

En soutenant la création de JAM, Artisans du Monde fait le choix d'aller plus loin dans les interventions. Nous sortons de l'animation ponctuelle et de court terme, pour nous impliquer et agir dans la durée avec des lycées, désireux de soutenir des actions autour du commerce équitable. Je ferai le lien avec l'exposé de Monsieur Carnat. Une des missions de l'Education Nationale, si j'ai bien compris ses propos, est d'inciter à l'engagement et je crois que c'est aussi l'objectif des JAM. Les groupes d'élèves se structurent ou s'appuient sur une structure existante et s'organisent pour la mise en œuvre de projets, d'ordre éducatif, informatif. Chaque groupe d'élèves met en place le projet qu'il désire. Artisans du Monde est prêt à soutenir ce groupe.

L'initiative démarre en France. Nous trouvons quelques groupes dans la région Nord Pas De Calais et, c'est à ce titre que Guillaume de Bretagne d'Artisans du Monde Lille, devait vous en parler aujourd'hui. C'est un projet que nous souhaitons développer en Rhône Alpes. Nous sommes donc tout à fait prêts à en discuter avec les enseignants et les élèves qui souhaiteraient mettre en place ce type d'actions.

Le monde économique : acteur de la sensibilisation au commerce équitable

Témoignage

de

Béatrice Ivaldi

Responsable du Développement Durable, Aéroport de Lyon Saint Exupéry

Il n'est pas à première vue dans les missions de fond d'une entreprise de faire de l'éducation au commerce équitable, et pourtant nous sommes là pour témoigner d'actions engagées. Quand l'entreprise se dote d'objectifs forts, en matière de développement durable, d'environnement, de valeurs éthiques ou de déontologie, elle se trouve automatiquement confrontée à une nécessité de formation et de sensibilisation de son personnel pour arriver aux objectifs qu'elle s'est fixée.

Concernant l'aéroport Lyon Saint Exupéry, nous avons mis en œuvre depuis plusieurs années une démarche de développement durable. Nous mettons en œuvre des actions concrètes sur le terrain dans le but de favoriser l'intégration de l'aéroport dans son environnement au sens large (local, social ou écologique). Par exemple en matière de responsabilité sociale, nous avons démarré en 2004 un travail sur le processus d'achat pour intégrer progressivement des critères sociétaux et environnementaux dans nos procédures.

Bien évidemment, pour atteindre ces objectifs, il a fallu commencer à penser sensibilisation et formation. Nous avons progressivement introduit différentes actions. Dans le courant de la semaine sur le développement durable, nous avons, en collaboration avec Equi'Sol, organisé un Café – quoi, outil de sensibilisation interne à l'entreprise, avec pour thème le commerce équitable. Nous avons également organisé une conférence plus ciblée en collaboration avec une association française d'acheteurs, sur le thème : « comment intégrer des critères développement durable (sociaux et environnementaux) dans les processus d'achats et marchés ? ». Nous introduisons actuellement dans tous nos supports de communication interne une rubrique spécifique sur le développement durable, et nous avons mis en place pour la fin de l'année une formation spécifique pour nos acheteurs, leur permettant d'intégrer des critères et de se poser des questions complémentaires sans prendre uniquement en considération les critères traditionnels (économiques ou en rapport avec le cahier des charges). Cette tâche s'effectue très progressivement. Nous travaillons aujourd'hui avec l'équipe des acheteurs. Cette formation sera progressivement étendue à d'autres services. Tout salarié de l'entreprise peut être amené à faire une demande d'achats et donc à établir un cahier des charges. Notre objectif est de lui permettre de se poser des questions et si possible de lui donner des outils de compréhension.

Nous avons programmé pour le printemps prochain, lorsque nous aurons un premier retour sur les expériences mises en place, une semaine de sensibilisation du personnel sur le développement durable mais de façon ludique. Je suis en effet convaincue que nous ne pouvons obtenir des résultats que par la sensibilisation et l'engagement individuel contribuant à la réalisation d'objectifs collectifs.

L'information et la sensibilisation font donc clairement partie de nos métiers, et représentent des atouts majeurs et absolument nécessaires ; surtout lorsque nous abordons le développement durable, des valeurs, des critères moins habituels que les critères traités dans d'autres services de l'entreprise.

En conclusion, je souhaiterais évoquer deux effets bonus que j'ai pu observer depuis le début de cette démarche sur le commerce équitable. L'éducation informelle que nous pouvons effectuer dans l'entreprise a une double conséquence. Le travail que nous faisons auprès de nos salariés pour atteindre les objectifs de l'entreprise, bénéficie automatiquement à l'individu, qui peut alors adapter son comportement de citoyen. Par ailleurs, un autre effet important est l'effet réseau. Cette démarche ne peut pas se construire seule au sein de l'entreprise. Cette dernière a besoin d'acteurs et de compétences qui se trouvent chez les acteurs de l'éducation, et chez les associations dont c'est le cœur de mission.

Témoignage
de
Vincent Pateux
Responsable de la Formation, Malongo

La formation n'est pas une activité nouvelle chez Malongo puisqu'il existe un département formation depuis 1992 ; formation aux produits car nous nous sommes aperçus que nous étions sur un marché spécifique, le café, qui s'érodait, et parce qu'il y a également une méconnaissance du produit. C'est également la date à laquelle Jean-Pierre Blanc, notre directeur général a rencontré le père Van der Hoff, le co-fondateur du label Max Havelaar. Il nous est rapidement apparu évident qu'il fallait intégrer une dimension équitable et une démarche de sensibilisation dans les formations internes que nous effectuons. Je recoupe les propos de Béatrice Ivaldi. Il s'agit d'une sensibilisation en tant que professionnel acteur sur un marché, mais également d'une sensibilisation personnelle qui se concrétise en tant que consommateur sur nos actes d'achat, que ce soit sur un produit comme le café mais également sur les autres produits labellisés.

Nous sommes très investis dans le domaine formation, dans l'éducation nationale notamment auprès de lycées professionnels et particulièrement pour les sections hôtellerie – restauration. Depuis 1992, nous avons formé environ 30 000 personnes sur le café. J'insiste bien sur le fait qu'il ne s'agit pas que du café Malongo mais du produit café, avec une sensibilisation au commerce équitable.

Dans l'éducation nationale, l'inspecteur général de l'éducation nationale pour le commerce nous a demandé l'année dernière d'être partenaire du concours général des métiers. Nous avons accepté avec plaisir, et il nous est apparu évident qu'il fallait intégrer une dimension sur le commerce équitable ; car nous nous sommes rendus compte de la méconnaissance, notamment chez les jeunes, du commerce équitable et du logo Max Havelaar.

Sur des opérations comme celle-ci, M. Carnat présentait tout à l'heure la position de l'éducation nationale. Sur les filières professionnelles, il faut savoir qu'il existe le PPCP (Projet Pluridisciplinaire à Caractère Professionnel), concernant toutes les orientations. Nous sommes très régulièrement sollicités pour intervenir dans ce cadre afin de transmettre notre expérience en matière de commerce équitable, expliquer son mode de fonctionnement, son historique...

Au niveau collège, nous sommes fréquemment sollicités pour des visites de sites, dans une démarche de tourisme industriel. Cette forme de tourisme connaît aujourd'hui un engouement croissant. Il ne s'agissait initialement pas d'une volonté de la société de faire du tourisme industriel, nous avons tout simplement répondu à un plus grand nombre de demandes. Systématiquement, les visites incluent une sensibilisation à la dimension équitable.

Nous nous associons également à des opérations de communication ponctuelle, comme la Quinzaine du Commerce Equitable, à des salons (du type Bioviva de Marseille) et à différentes manifestations culturelles. Bien entendu, j'interviens fréquemment pour la formation du personnel de nos partenaires dans l'hôtellerie – restauration, et n'oublie pas le commerce équitable. Cela me paraît essentiel, évident, malgré les blocages et les freins que nous pouvons rencontrer.

Je terminerai d'ailleurs en mentionnant le fort partenariat que nous avons entrepris avec Accor, et qui s'est traduit par une grande tournée de formation de l'ensemble du personnel de l'enseigne Sofitel.

Témoignage
de
Patricia Cortijo
Responsable environnement, Direction du Développement Durable, groupe Accor

L'action d'Accor en faveur du commerce équitable est partie d'une démarche de la direction des achats, suite à l'adoption d'une charte sur l'achat durable dont l'objectif était d'expliquer à nos fournisseurs qu'elles étaient nos exigences en matière de développement durable, et d'établir un échange via un questionnaire pour connaître leur positionnement par rapport à nos exigences. Nous nous sommes aperçus que nous ne pouvions pas nous limiter à une charte générale et peu palpable pour les salariés. Celle-ci nécessitait des déclinaisons concrètes. Le fait de proposer des produits issus du commerce équitable a alors été identifié comme une déclinaison concrète et compréhensible par tout le monde. Cela présentait un double avantage. Le concept était évocateur pour l'intégralité du personnel de l'entreprise. De plus nous allions pouvoir établir un échange sur ces sujets avec le client.

Le choix fut de démarrer sur un produit emblématique : le café et de commencer par l'enseigne Sofitel pour deux raisons :

- il n'y avait sur cette enseigne aucun surcoût pour se convertir à l'équitable ;
- en terme d'image, référencer du café équitable chez Sofitel atteste de la bonne qualité du produit.

L'expérience chez Sofitel a débuté en 2003. Suite à de bons résultats, les autres chaînes du groupe Accor ont souhaité proposer à leur clientèle des produits issus du commerce équitable. L'initiative a donc pris beaucoup plus d'ampleur en 2004, puisque toutes les chaînes se sont impliquées en France (dont Etape Formule 1 – pour qui le surcoût n'est pas répercuté sur la clientèle – et Novotel, Mercure qui commenceront en début d'année prochaine).

Concernant le bilan de cet engagement d'Accor en faveur de commerce équitable, nous avons sur les trois produits thé, chocolat, café, des pourcentages assez élevés sur le thé et le chocolat, mais la proportion est surtout importante avec le café puisque nous représentons 4 % du café équitable en France.

En proposant des produits issus du commerce équitable, nous souhaitons également que les collaborateurs en contact avec la clientèle soient à même de relayer le message. Au préalable, l'ensemble du personnel devait donc être sensibilisé et comprendre le concept. Un travail d'information a été effectué selon deux axes :

- distribution de documents aux différents salariés sans présentation orale ;
- présentation par des acteurs impliqués à l'ensemble du personnel des hôtels.

De plus, la sensibilisation de la clientèle s'effectue sous forme de dépliants mis à disposition dans les chambres ou sur les tables.

Je conclurai enfin en constatant la réussite de cette initiative, très bien accueillie par les équipes de nos hôtels, ce qui constitue certainement une clé du succès de la démarche.

Questions – réponses

Quels outils de communication sont utilisés? Quelle place est donnée à la parole et au point de vue des producteurs ?

Vincent Pateux

Bien évidemment, nous mettons en avant les producteurs. Nous avons organisé, et essayons de renouveler l'opération, un colloque sur le commerce équitable à Marseille, au cours duquel nous avons invité le père Van der Hoff et des producteurs. Initiative que nous avons réitérée au cours des années précédentes en invitant des producteurs du Mexique de la communauté d'Uciri, avec laquelle nous travaillons.

Les supports de communication sont assez divers. Il y a, bien sûr, la publicité, mais il ne s'agit pas du créneau prioritaire de Malongo. Nous pensons qu'il existe d'autres moyens pour véhiculer ce type d'information. Nous utilisons notamment une vidéo de sept minutes du café et des hommes, et communiquons via notre site Internet...

Patricia Cortijo :

Le groupe Accor utilise également au cours de ses formations une vidéo mettant en lumière les bénéfices du commerce équitable dans les coopératives travaillant dans le système Max Havelaar. L'image est un excellent support pour illustrer le discours.

Nous n'avons ensuite pas de supports spécifiques mais utilisons les moyens de communication pré-existant tels que les journaux internes, ou l'Intranet..

Quand on forme, on cherche à évaluer si il y a bien eu transmission de la connaissance, sinon nous pourrions penser qu'il s'agit de dispositif de communication. Existe-t-il des dispositifs d'évaluation des formations que vous effectuez? Si oui, sur quels critères ?

Vincent Pateux

Lorsque nous intervenons en école, nous n'avons pas forcément les possibilités de vérifier les acquis. Nous travaillons en partenariat avec des enseignants qui relaient également l'action. Concernant les formations que nous faisons régulièrement en interne, nous ne sommes pas dans le domaine de la transmission de savoir suivi d'un contrôle des connaissances. Cela peut être perçu comme de la communication. En interne, il s'agit d'une forte sensibilisation à cette dimension mais en aucun cas une forme de communication. Le contrôle de connaissance peut toutefois se vérifier lorsque le personnel doit retransmettre, dans son acte de vente, le message qu'on lui a fait passer.

Patricia Cortijo

Au niveau du groupe Accor, il existe plusieurs systèmes de suivi des bénéficiaires de formation. Nous développons ainsi de la formation via intranet ou par CD, comportant des quizz dont les réponses sont centralisées après par l'académie du groupe Accor. Nous sommes satisfaits de la sensibilisation lorsque nous mesurons l'enthousiasme des différentes chaînes du groupe à s'investir sur une thématique. Sur le commerce équitable, nous pouvons estimer que le message est bien passé car l'ensemble du groupe a souhaité s'impliquer malgré un surcoût.

Nous ne pouvons pas tout mesurer de façon administrative, mais nous avons cependant pu constater la réceptivité du public au message véhiculé par le commerce équitable.

Jean-Louis Carnat

La question de l'évaluation des effets d'une éducation est très intéressante. Lorsque nous formons un groupe, l'évaluation est inhérente à l'acte de formation avec deux volets difficilement séparables mais ne pouvant pas s'évaluer de la même manière :

- l'acquisition de nouveau savoir ; nous pouvons rapidement certifier qu'une personne a acquis un nouveau savoir ;
- la transformation du comportement de l'individu ; l'éducation est réussie si les comportements sont durablement modifiés. Il est impossible de vérifier dans l'immédiat si les comportements sont modifiés.

Je rejoins les propos de Mme Cortijo, nous rencontrons une excellente réceptivité des élèves sur le thème du commerce équitable et sur les inégalités du monde. Cette adhésion n'est pas factice. Dans quelle mesure se traduit-elle par un comportement visant à modifier cet état de fait pourtant ressenti comme scandaleux ? Il est très difficile de répondre. Nous ne sommes pas loin de l'apprentissage sportif pour lequel le gain au jour le jour est impossible à mesurer, mais certains seuils permettent un gain qualitatif important.

Comment s'effectue la sensibilisation au commerce équitable et la responsabilisation du client – consommateur du groupe Accor, qui ne paie aucun surcoût sur les produits, celui-ci étant supporté par l'entreprise ?

Patricia Cortijo

Nous avons fait le choix d'avoir une démarche globale sur le développement durable. Une politique d'économie d'eau et d'énergie diminue les coûts, nous ne répercutons pas cette baisse par une diminution de tarifs. Lorsque les coûts sont en hausse, nous ne le traduisons pas non plus par une augmentation du prix. Il s'agit d'une politique homogène ne devant pas influencer sur la tarification client.

Quelle légitimité possède une entreprise comme Malongo pour intervenir en milieu scolaire ? Ne serait-ce pas davantage la place d'une association d'aborder le sujet dans une optique de solidarité internationale ? Comment doit s'appliquer le principe de laïcité ?

Jean-Louis Carnat

J'attendais, en soulevant la question, des réactions plus indignées de la part des enseignants refusant qu'on leur mette des bâtons dans les roues. Ce n'est pas du tout dans cette optique que j'ai évoqué la question des valeurs. Le professeur a une responsabilité à l'encontre des élèves et étudiants, et vous avez aussi ce mot terrible de « liberté pédagogique ». Lorsque vous montez une action pédagogique, vous êtes garants du principe de laïcité. Si le projet pédagogique a été conçu en toute responsabilité et liberté pédagogique, vous n'avez aucune inquiétude à avoir. Si vous êtes en accord avec vous-même sur ces principes, je ne vois pas pourquoi vous pourriez être soupçonné de trahir les valeurs de la République.

Par ailleurs, le mot qui nous réunit est partenariat. Il est bien évident que pour les actions éducatives, ce terme est central. Cela ne pose aucun problème sous réserve qu'il soit clair, y compris pour l'intervention d'un groupe comme Malongo, que le professeur est maître de la formation, qu'il a un projet pédagogique et que pour le conduire il appelle un partenaire, qui possède un savoir-faire, une spécialisation apportant une dimension supplémentaire à l'acte pédagogique, sachant que l'éducation s'arrête avant l'action.

Vincent Pateux

Comment Malongo peut intervenir dans le monde de l'Education Nationale ? Nous sommes une PME et avons introduit la notion de commerce équitable dès 1992 ; c'est à dire environ 5 ans avant une formalisation au plan national. Nous ne surfons pas sur une vague commerce équitable.

Il faut cependant bien comprendre qu'en commerce équitable, nous sommes toujours dans une dimension de commerce. Nous avons une logique d'entreprise. Je vous renverrai la question en vous demandant pourquoi ne pourrions nous pas intervenir. Tout ce qui va dans le sens de la sensibilisation, que ce soit Malongo, ou un autre, va dans le bon sens.

Si l'enseignant est renvoyé à sa propre responsabilité par rapport à son projet pédagogique, quel rôle ont les parents par rapport à ce projet ? Certains pourraient être extrêmement gênés de voir des grands groupes intervenir dans les écoles sous couvert de commerce équitable.

Jean-Louis Carnat

Il ne me semble pas que mes propos aient invité les entreprises à participer à l'acte éducatif. Je reviens sur le principe. Il existe des entreprises agréées pour intervenir en milieu scolaire. Par ailleurs, quand un enseignant fait intervenir un partenaire extérieur, il engage une responsabilité qui est la sienne si il est professeur d'école, la responsabilité du chef d'établissement pour les collèges et les lycées. Cette intervention du partenaire ne se fait qu'avec l'accord du chef d'établissement.

La question des parents n'a pas été évoquée. Cela pose la question difficile en France de la participation des parents dans l'action pédagogique. Il existe dans le corps professoral tout niveau confondu une méfiance vis à vis de l'intervention du parent. Il arrive cependant aux professeurs de parfois faire appel aux compétences d'un parent d'élève.

Comment traiter de l'éducation au commerce équitable vis à vis des plus jeunes ? Il est très difficile d'aborder le commerce international avec des élèves de primaire, celui-ci n'étant pas accessible à l'enfant. Eduquer au commerce équitable pourrait éventuellement passer par une éducation aux Droits de l'Homme et de l'Enfant.

Jean-Louis Carnat

Au sujet des jeunes enfants, l'entrée pourrait être par la découverte et la reconnaissance de l'altérité. Vous l'avez d'ailleurs mentionnée en évoquant les Droits de l'Homme. L'altérité dans le temps et dans l'espace représente pour un élève le degré premier et nécessaire pour comprendre le monde et vouloir le changer. Il existe d'autres personnes vivant ailleurs, faisant d'autres choses. Le café, la banane viennent d'ailleurs et ont été produites par d'autres personnes. C'est donc par ce biais là que nous pouvons travailler avec des jeunes élèves (y compris en classes de 6^{ème} et de 5^{ème}). Il y aurait également l'altérité dans le temps, car il devient difficile aujourd'hui de faire comprendre à des enfants qu'il a existé un monde sans télévision, sans téléphone portable, dans lequel les habitants n'étaient pourtant pas inférieurs à nous. Une partie importante de l'éducation de l'Histoire est de faire reconnaître que quelque soit la période, des hommes ont vécu, et que quelque soit le niveau de technologie de la société dans laquelle ils vivaient, ils exprimaient les mêmes intelligences et les mêmes interrogations que les nôtres.

Quelle est la stratégie de Malongo en matière de commerce équitable ? L'entreprise envisage-t-elle de ne vendre que du commerce équitable ? Comment articule-t-elle sa sensibilisation au commerce équitable avec le reste de sa gamme non-équitable ?

Vincent Pateux

Concernant la vente de café équitable par rapport au non-équitable. Comme je le disais, nous fêtons cette année nos 70 ans. Il est évident que nous ne pouvons pas passer à 100 % équitable aujourd'hui. Sachez que cela représente tout de même 30% de nos achats. Ce qui est quand même considérable. Passer à 100% équitable avec la taille de la société serait la condamner ou l'amener à délocaliser ; ce qui n'est pas l'objectif.

Quel sont les coûts des interventions de Malongo et d'Artisans du Monde dans les écoles et comment sont-elles financées ?

Olivier Martel

La question du financement rejoint l'exposé de M. Carnat au sujet du partenariat. La communauté urbaine de Lyon signe des conventions de partenariat avec des associations, avec un tarif de 150 € la demi-journée, sachant que les modalités de réalisation des animations portent au minimum sur trois demi-journées de façon à favoriser une pédagogie de projet conformément à la charte d'éducation à l'environnement de l'académie de Lyon. La participation de l'établissement est de trois fois 30 € qui sont remis à l'association en échange de documentation pédagogique.

Nous possédons de plus une autre ligne budgétaire pour la conception d'outils pédagogiques. Je signale à ce sujet que l'Institut National de la Consommation et le ministère de l'éducation nationale ont constitué un groupe de travail pour certifier les outils pédagogiques.

Par ailleurs, il existe d'autres sources de financement au sein d'autres collectivités publiques. Le partenariat avec le secteur privé nécessite des cahiers des charges bien précis dans lesquels l'éthique est abordée dans le partenariat entre associations, collectivités et structures privées.

Enfin la plan local d'éducation à l'environnement vers le développement durable qui s'inscrit dans le futur Agenda 21 du Grand Lyon reprendra de façon très concrète ces aspects.

Vincent Pateux

L'intégralité des actions de formation au commerce équitable est financée sur fonds propres de l'entreprise.

Sandra Coquard

Chaque association Artisans du Monde possède son propre fonctionnement. Il faut toutefois souligner que nos actions reposent beaucoup sur le bénévolat. Cela n'a jusqu'à présent pas été évoqué mais mérite d'être signalé. Nos interventions sont donc généralement payantes dans une moyenne de 50 € l'intervention de 2 ou 3 heures.

Le coût est également pris en charge par le fonctionnement général de l'association, notamment par la vente de produits équitables, mais nous avons également quelques financements publics.

Par contre, il est vrai qu'un tarif de 50 € par intervention ne nous permet pas de rentrer dans nos frais en terme de formation, de développement d'outils, et de coût salarial.

Quelle est la position des organisations syndicales actives au sein des entreprises représentées aujourd'hui sur cette formation au commerce équitable, sachant que ces syndicats s'engagent déjà dans d'autres structures comme le Collectif de l'Éthique sur l'Étiquette ?

Patricia Cortijo

Il existe, au sein du groupe Accor, un accord entre la société et le syndicat européen de la profession. La prochaine réunion porte sur le développement durable avec la signature d'une convention sur ce thème. Il y a donc une demande d'implication sur ce sujet des deux côtés. Accor s'engage vis à vis du syndicat européen sur un certain nombre de points et sur une politique et demande aussi en contrepartie au syndicat d'appuyer sa démarche de développement durable.

N'existe-t-il pas un risque de décalage entre la capacité de diffusion des produits du commerce équitable et la sensibilité du public ? L'impact de la sensibilisation que nous souhaitons obtenir pourrait-il se concrétiser par des geste d'achat grand public alors que l'offre de produits reste aujourd'hui réduite ?

Jean-Louis Carnat

Quelques questions ont posé un regard sur une macro-approche du commerce équitable. Le jour où la demande sera supérieure à l'offre. Nous en sommes loin mais c'est une bonne question. Le commerce équitable, dans ce que vous promouvait tous, a-t-il pour objectif de transformer totalement les relations commerciales vers du tout équitable ?

Ce qui m'amène vers une deuxième remarque sur ces macro-approches. Cela a été étudié pour un pays que je connais un peu mieux que les autres, l'Éthiopie. L'effet commerce équitable a fait remonté globalement les cours de 2 ou 3%. Lorsque nous mesurons les effets de l'action «penser global, agir local», je crois que dans l'état actuel de la part du commerce équitable, il ne faut pas vouloir la mesurer de façon macro-économique car nous allons au découragement. En revanche, nous devons arriver à montrer que dans tel village d'Éthiopie, l'association de producteurs (je crois que nous les oublions trop dans l'action pédagogique) qui n'est pas complètement passive et possède des stratégies de développement, obtient un gain significatif du commerce équitable.

Discours
de
Pierre-Alain Muet
Adjoint au Maire de Lyon
Vice-Président du Grand Lyon, chargé du développement économique
et des relations internationales

Je suis très heureux de participer à ce débat car l'éducation au commerce équitable répond particulièrement bien à cette aspiration à une mondialisation plus respectueuse des droits de l'homme et plus juste que porte une très grande majorité de jeunes de notre pays.

Le commerce équitable part d'une idée juste : la meilleure façon de favoriser un développement soucieux de l'environnement et qui prenne en compte les droits humains et les besoins d'éducation et de protection sociale des pays producteurs, ce n'est pas d'agir par le don, mais d'agir sur le prix payé aux producteurs.

Cette notion d'un prix juste rejoint une idée émise depuis longtemps par les économistes, selon laquelle le prix d'un bien doit aussi refléter les valeurs sociétales que le marché peut prendre en compte.

Dans nos économies développées, c'est l'action des pouvoirs publics, par le biais notamment des impôts, et des syndicats par la négociation sociale qui assurent cette prise en compte des valeurs sociétales dans les prix.

Dans une économie mondialisée où n'existe ni pouvoir politique mondial, ni négociation sociale, il faut que les citoyens qui sont aussi les consommateurs agissent en conséquence dans leur choix de consommation.

Le commerce équitable a ainsi attiré l'attention sur le pouvoir des consommateurs dans une économie mondialisée. Une marque, une réputation mondiale se font et se défont en fonction de ce que perçoivent les consommateurs.

Par leurs choix, les consommateurs peuvent orienter la mondialisation, d'autant plus fortement que cette labélisation rejoint aussi le souhait de traçabilité et de transparence sur l'origine des produits qui est devenu, aujourd'hui, une exigence majeure.

Ce n'est pas le seul vecteur d'une mondialisation plus responsable.

De nombreuses sociétés ou organisations du secteur privé élaborent aujourd'hui leur propre code de conduite en matière d'emploi, de respect des droits de l'homme ou de l'environnement. Des fonds d'investissements internationaux choisissent également des critères éthiques pour leurs placements financiers.

Dans la plupart des cas, ces codes ou ces critères sont moins exigeants que les produits du commerce équitable, mais par leur extension rapide, ils peuvent concerner un plus grand nombre de biens et contribuer de façon importante à une mondialisation plus responsable.

C'est en tout cas, l'ensemble des acteurs d'une mondialisation responsable que nous nous proposons d'accueillir à Lyon pour débattre des enjeux sociétaux de la mondialisation, dans un forum international qui serait aux enjeux sociétaux de la mondialisation, ce qu'est Davos aux enjeux économiques.

Dans ce combat pour une mondialisation responsable, le commerce équitable constitue une avant garde. Et nous avons besoin de cette avant garde pour que la mondialisation prenne progressivement en compte les enjeux sociétaux.

Atelier 1
**La mise en place d'expériences d'éducation au commerce équitable
en milieu scolaire**

Témoignage
de
Jean-Louis Gibausset
Directeur de l'école Jean de la Fontaine, Oullins

L'éducation au commerce équitable à l'école primaire

Les nouveaux programmes de l'école élémentaire proposent, dans le cadre du « vivre ensemble » de dépasser l'horizon de l'école, de montrer « la richesse et la diversité des cultures du monde et l'unité de l'humanité conduisant à de premières formes de solidarités ».

- L'historique

Le projet ECHO : Environnement, Citoyenneté, Handicap à Oullins fédère depuis une dizaine d'années divers projets de classes permettant d'aborder des thèmes divers comme : le tri des déchets, les arbres dans la ville, l'eau, la place de la personne handicapée et depuis l'an dernier une initiation au développement durable par le biais du commerce équitable.

Tous les travaux de ces classes (50 ont participé l'an dernier) sont présentés au mois de juin dans une exposition installée dans les salons de la mairie. L'exposition est ouverte au public et aux écoles. Les travaux sont aussi repris dans un journal ECHO édité à 1500 exemplaires et distribué à tous les acteurs des projets.

- L'action dans la classe

En 2004 le public concerné est une classe de 26 élèves de CM.1 (élèves de 9 ou 10 ans).

Cinq interventions d'une heure trente chacune ont eu lieu en avril et mai.

L'action en classe débute par une petite exposition-photos montrant des enfants au travail dans des mines, des ateliers, des décharges....

Une discussion naît alors : est-ce ainsi en France ? Vaut-il mieux travailler ? Aller à l'école ? Pourquoi ? Comment éviter que des enfants travaillent ?

Des solutions sont proposées par les enfants, d'autres sont amenées par des adultes : garantir un revenu suffisant aux parents permettrait aux enfants d'aller à l'école.

Les interventions suivantes, sous forme de courtes vidéos et de jeux de rôles pointent les différences entre le commerce traditionnel et le commerce équitable. Les avantages et les inconvénients de chaque système. Différents produits et labels sont présentés. Les enfants peuvent maintenant choisir leur manière de consommer.

Un goûter organisé à partir de produits issus du commerce équitable conclut les interventions en classe.

- Les prolongements

Chaque élève du CM1 s'est fait l'ambassadeur du commerce équitable dans les autres classes de l'école. La fête de fin d'année proposait un goûter « commerce équitable » qui a eu un grand succès. Les travaux de la classe ont été présentés lors de l'exposition ECHO à la mairie d'Oullins en juin 2004. Une page « commerce équitable » figure dans le journal ECHO 2004.

Les conseillers municipaux juniors ont créé une commission « commerce équitable » et travaillent sur des actions à mener à l'échelle communale.

Enfin, trois nouvelles classes d'autres écoles oullinoises vont aborder ce thème en 2005.

Témoignage
de
Monique Ferrerons
Professeur de technologie, Collège Professeur Dargent, Lyon

Œuvrer pour le commerce équitable (IDD au collège Professeur Marcel Dargent, Lyon)

Origine et descriptif du projet :

Ce qui est à l'origine de ce projet, c'est tout d'abord une amitié, ensuite la volonté de travailler en transdisciplinarité (français et technologie), puis faire connaître une cause à laquelle nous croyons, dans le cadre des programmes du collège.

L'existence d'Itinéraire de Découverte nous invitent à élargir le champ de nos pratiques nous ouvre cette possibilité. Ce sont des projets de 10 semaines, dans lesquels les élèves ont une grande liberté, dans le respect du cahier des charges qui leur est fixé. Dans ce genre de démarche, la technologie sert de référence.

Les étapes

1. une sensibilisation à la question du commerce équitable, grâce à l'intervention d'Artisans du Monde (jeu de rôle)
2. choix par les élèves de l'objectif sur lequel nous allons aider Artisans du Monde, parmi les 3 proposés (vote) :
 - Vendre des produits issus du commerce équitable
 - Informer et éduquer au commerce équitable pour faire changer les mentalités, que les consommateurs deviennent des consomm'acteurs.
 - Faire changer les règles du commerce mondial.
3. Brainstorming/QQQOCP : utilisation de ces 2 outils d'aide à la création, pour faire l'inventaire des possibles.
4. Préparation par chaque élève d'une argumentation pour défendre son choix. Regroupement des choix communs, élaboration d'un "plaidoyer" que chaque équipe expose devant la classe. Choix par vote.
5. Mise en œuvre du projet ainsi défini (il reste environ 7 séances de 2heures).

Des projets réalisés :

L'an dernier, nous avons vendu des produits issus du commerce équitable, dans une maison de retraite (1^{er} projet). Nous avons mis en place une campagne de communication pour promouvoir le commerce équitable en annonçant en particulier l'anniversaire d'Artisans du Monde et en cherchant à recueillir des identités de bénévoles pour faire marché un café équitable dans le quartier (2^{ème} projet). Nous poursuivons cette année avec des 5^{ème} qui viennent de choisir l'objectif "informer et éduquer".

Liens avec les programmes scolaires

En français	En technologie
L'argumentation Production de textes poétiques, publicitaires	La démarche de projet Respecter un cahier des charges Lister des tâches et les articuler dans le temps Produire un service
Rechercher des idées, les structurer	Brainstorming, QQQOCP : outils de création

La situation d'énonciation : émetteur, récepteur, message Lecture de l'image La lettre	La communication : émetteur, récepteur, message La publicité, la cible Le courrier administratif
--	--

Participations des collectivités locales ou des personnes extérieures au collège

- Collaboration avec Artisans du Monde (déjà cité), avec Equisol dans la quinzaine du Commerce Equitable et grâce auquel nos deux classes de 4^o et deux autres classes ont pu rencontrer un producteur péruvien. Peu de collaboration de la part de l'administration de notre collège.
- Collaboration avec un membre de l'OCCE (publicitaire) lors de la quinzaine de l'OCCE. Une phrase avait retenu notre attention "montrer aux élèves que les valeurs d'entraide et de solidarité peuvent avoir une déclinaison économique".
- Collaboration avec un publicitaire, membre de la famille d'une de nos élèves.
- Collaboration avec une directrice de maison de retraite, après tous ceux qui avaient refusé de nous recevoir.

Il n'a pas été possible de collaborer avec le Pdt de l'Université Lyon 3, ni avec l'Association "les Xanthines" café équitable, qui fermait ses portes par manque de bénévoles au moment de notre action.

Points positifs

Voici quelques extraits de ce qu'ont écrit nos élèves de 4^{ème} en fin d'IDD :

"Quand je suis allé au 30 ans d'AdM, les gens nous considéraient comme des personnes responsables. Cet IDD a fait évoluer ma mentalité."

"Contrairement aux autres IDD, celui ci est utile. Nous avons aidé des gens. J'aurais quand même aimé vendre, car ce domaine m'intéresse. Mais la publicité est intéressante aussi. Le fait que l'on ait changé de direction est plutôt bénéfique. Que l'on ait fait l'un ou l'autre, cela m'a plu, avant tout pour son utilité."

"L'IDD, encore 2h de plus...tel était mon sentiment au début. Mais, à ma surprise, ce sentiment évolua de manière croissante. Tout d'abord, la séance de jeu avec AdM m'a fait prendre connaissance du projet. Les séances s'enchaînaient, et je pris du plaisir à y assister. La construction du projet me plaisait, et malgré les différentes mésaventures encourues, nous pûmes arriver à un projet convenable. Créer ce projet a été pour moi la meilleure chose de cet IDD. Les intervenants m'ont aidé, et si certains pensent ce travail insignifiant, pour moi, c'est plus que ça : c'est un projet sérieux dans lequel je me suis engagé. L'ambiance enfin : tout se déroula bien : je m'amusai en apprenant et en découvrant de nombreuses choses."

"J'ai trouvé cet IDD plus intéressant que beaucoup d'autres. Il m'a permis de découvrir le commerce équitable. Je regrette cependant que certaines personnes n'aient pas pleinement participé à cette action. Cela est bien dommage, car on aurait pu aller plus loin avec l'aide de toute la classe. J'aimerais finalement savoir pourquoi si peu de gens croient en l'efficacité du commerce équitable."

"Cet IDD était différent des autres, car il était utile. J'aimerais poursuivre ce projet. Il y a eu de l'investissement venant des intervenants, des professeurs et des élèves, ce qui n'était pas le cas dans les précédents IDD. Bravo !"

"J'ai bien aimé cet IDD qui nous a demandé beaucoup d'investissement, par exemple quand on a dû aller chez AdM. Auparavant, je n'avais jamais entendu parler de commerce équitable. Je réalise maintenant beaucoup mieux que nous sommes dans un pays riche, nous sommes privilégiés. Mais

est-ce qu'un jour les pays défavorisés arriveront au même niveau de richesse que la France ou l'Angleterre ? Y a-t-il d'autres moyens que le commerce équitable pour aider les pays défavorisés ? Je suis tout de même très content d'avoir réalisé cet IDD, et j'espère que notre campagne publicitaire fera un peu évoluer les mentalités."

"J'ai trouvé cet IDD très lent, surtout au milieu."

"Cet IDD m'a beaucoup plu ; on ne s'ennuyait pas de la 1^{ère} à la dernière heure. Au début on n'a perdu 2h à nous expliquer le projet, on nous a plongé dans le vif du sujet avec un jeu très amusant et explicatif. On avait beaucoup de possibilités de projet, ce qui rendait cet IDD très vivant. On n'a pas réussi certains objectifs, ce qui prouvait que tout n'était pas prévu et que les élèves seuls étaient maîtres du cheminement de cet IDD. Chacun avait son utilité, j'ai beaucoup appris."

"Cet IDD, dans l'ensemble, m'a plu. Je regrette de ne pas avoir réussi à organiser une vente de produits issus du commerce équitable. Je ne sais pas si c'est à cause du manque de coopération de certains dans la classe (sur un sujet qui pour moi est très important) ou du manque de temps, que ce projet a échoué, mais je le répète, c'est un grand regret.

La 1^{ère} séance m'a donné une motivation qui s'est peu à peu estompée pour laisser place à de la déception. Je garde malgré tout une idée positive de cet IDD et espère que notre campagne publicitaire sensibilisera les gens."

Les points positifs, d'après les professeurs

La rencontre entre deux publics très différents : nos jeunes élèves, dont beaucoup étaient issus de l'immigration et les pensionnaires d'une maison de retraite.

Travailler dans un projet dans lequel nous prenons des risques, car le choix de l'orientation, surtout dans les premières séances, est laissé aux élèves, ce qui nous conduit à nous adapter à leurs décisions. Cela nous a semblé possible, car nous travaillions à deux, et chacune faisait confiance à l'autre, dans sa capacité à rebondir !

Nous remercions toutes les personnes extérieures au collège qui ont permis à nos élèves de présenter leurs productions (directrice de maison de retraite, Artisans du Monde, Max Havelaar). Cela n'a pas toujours été facile de trouver des personnes qui acceptent, et sans elles la finalité de nos projets tombaient à l'eau.

Nous avons été contentes de faire participer nos élèves à un concours (Max Havelaar) qu'ils ont remporté. Ils étaient fiers de repartir avec des cadeaux (des produits issus du commerce équitable)

La professeur de français a été contente de se confronter à la réalisation d'un projet concret. Elle a apprécié rencontrer des personnes aux prises avec la réalité économique. (La professeur de techno connaît déjà ce type de plaisir dans son enseignement.)

Il y a eu aussi, lors d'un conseil de classe, l'intervention d'un parent délégué pour nous encourager sur cet IDD. Ca fait plaisir !

Nous avons été satisfaites de voir nos élèves contents :

- de tenir un stand au 30 ans d'AdM
- de goûter et d'échanger avec des personnes âgées (et d'avoir un comportement plus correct que certaines d'entre elles !)
- de se sentir responsables (prendre des décisions tout le long du projet, tenir la caisse pendant la vente)

- d'être mis en situation de réussite.

Suites à donner

Les IDD risquent de ne plus exister au collège pour cause de recentrage sur les acquis fondamentaux (...), mais cela nous a donné le goût de travailler à deux. Pourra-t-on, sur les horaires de nos matières, à condition d'avoir la même classe, tenter encore de tels projets ?

Des 4^{ème} de l'an passé qui ont participé aux projets, se sont portés volontaires pour conseiller les 5^{ème} de cette année, car c'était la seule suite qu'on a pu leur proposer pour continuer sur leur lancée.

Il faut renouveler la quinzaine du commerce équitable qui donne un but à nos actions. L'idée d'un concours est aussi à reprendre car elle fixe un cadre. Plus que sur des questions de connaissance, il pourrait proposer de "communiquer de manière originale sur le thème du commerce équitable". Il pourrait y avoir différents prix : ceux qui ont touché le public le plus important en nombre, le plus isolé... Les produits du commerce équitable constituent une excellente récompense. Tout participant pourrait d'ailleurs avoir un lot de consolation également de cette nature !

Il faut que des organismes extérieurs au monde de l'école acceptent que les élèves puissent venir présenter leurs productions (mairie, MJC, maison de retraite, des entreprises...). Sans public extérieur, nos projets perdent toute finalité.

Témoignage
de
Meredyth Ailloud
Initiatives de Développement Stratégique, Lyon

Education sur la citoyenneté et les pratiques de développement durable
Outil pédagogique « Jeunes Consommateurs Citoyens »

Favoriser une prise de conscience chez les jeunes des enjeux du développement durable et l'importance de leurs comportements quotidiens et leurs pratiques locales.

Le Sommet de la Terre s'est tenu à Rio de Janeiro en 1992. À cette occasion, la communauté internationale s'est engagée dans une stratégie concertée pour la promotion du développement durable. L'une des grandes réalisations du Sommet a été l'élaboration d'Action 21, un ambitieux plan d'actions couvrant quelques 39 enjeux en matière d'environnement et de développement dont la promotion de l'éducation et de la formation¹, la modification des modes de consommation², la lutte contre la pauvreté³, etc....

Le programme Action 21 (Rio 92) précise dans son chapitre 25 le rôle des enfants et des jeunes dans la promotion d'un développement durable, et en particulier la mise en œuvre de leur "participation active" : ***“ Il faut que les jeunes du monde entier prennent une part active à toutes les décisions qui touchent à leur vie actuelle et à leur avenir ”***.⁴

En septembre 2002, lors du Sommet Mondial pour le développement durable, les représentants des Etats se réunirent de nouveau dans le but de s'accorder sur "les nouveaux défis à relever" pour atteindre les objectifs du développement durable. **À ce Sommet, la participation des collectivités locales a été importante et celles-ci ont témoigné de leur volonté de mettre en œuvre à leur niveau des politiques de développement durable, dénommées aujourd'hui agenda 21 local.**

Au niveau national, le conseil interministériel pour le développement durable du 3 juin 2003 a mis en place la stratégie nationale de développement durable (SNDD) qui s'articule autour de six axes stratégiques et de dix programmes d'action. Certains de ces programmes visent à initier de nouvelles approches en matière d'éducation, notamment en renforçant le lien reliant l'École et la Société civile.

C'est dans ce contexte que le Ministère de l'écologie et du développement durable et la Mission Écologie de la Communauté urbaine de Lyon, dans le cadre de son programme, "concerter, communiquer, éduquer au développement durable", ont financé un projet de l'association Initiatives de Développement Stratégique pour le développement d'un outil de formation visant à former des jeunes lycéens sur le concept et les grandes repères historiques du développement durable et à les sensibiliser aux pratiques locales citoyennes et à leur propre comportement de consommateurs.

Le module "Jeunes consommateurs-citoyens" a été élaboré et testé de janvier à avril 2003 avec les enseignants et les lycéens du Lycée international de Gerland.

¹ Chapitre 36 d'Action 21.

² Chapitre 4 d'Action 21

³ Chapitre 3 d'Action 21.

⁴ Chapitre 25 : A : Renforcement du rôle de la jeunesse et participation active des jeunes à la protection de l'environnement et à la promotion du développement économique et social

Il comprend huit séances structurées en trois volets. Les deux premiers volets portent, respectivement, sur le concept et l'histoire du développement durable. Le troisième volet traite de la question des citoyens-consommateurs et des pratiques locales. Ce volet, qui est l'aboutissement du module, comporte une enquête sur les caractéristiques de certains produits de consommation, enquête menée par les élèves. Le commerce équitable et d'autres formes de commerce éthique sont largement traitées dans le volet « projet » de la formation.

Enfin, il nous semble que notre action doit être considérée dans le long terme. D'abord, car nous sommes au stade de la conception et de l'expérimentation des outils. Deuxièmement, nous devons tester et expérimenter leur pertinence selon le lieu d'animation (l'éducation formelle ou l'éducation informelle), le milieu socio-économique (Lyon, banlieue, ville de l'agglomération...). Enfin, il faut informer et développer des partenariats avec les acteurs (formateurs, enseignants, animateurs d'association,...). C'est ainsi que nous avons rencontré Robins des Villes en 2003 afin d'envisager une collaboration pour le développement et l'animation de nouveaux outils pédagogiques. Le premier axe vise à développer un outil pédagogique pour le milieu éducatif formel centré autour de l'Agenda 21 scolaire. L'outil pédagogique sera construit à partir du module "Jeunes consommateurs-citoyens". L'idée est de conserver les deux premiers volets du module et d'élaborer un troisième volet autour d'une enquête sur le rôle et l'apport des jeunes des jeunes citoyens dans la mise en œuvre d'un Agenda 21 dans le milieu scolaire. Un deuxième axe consistera dans le développement d'un projet Agenda 21 par des jeunes mobilisés par le secteur éducatif non formel.

Synthèse des débats

Atelier 1

Trois intervenants ont présenté trois projets d'éducation au commerce équitable en milieu scolaire : une expérience en primaire, en collège et en lycée.

Il ressort de ces expériences.

- Les freins :

- La question du financement est apparue de manière récurrente. Il semble très difficile de trouver des financements pour les animations et les projets autour du commerce équitable.
- Nous avons également souligné le manque d'organisation et de liens entre les différents acteurs du commerce équitable et les structures désirant recourir aux services d'une association. Il faut donc faire un travail de coordination et de communication.
- Nous pouvons déplorer un manque de coordination avec les autres acteurs éducatifs, tel que les acteurs de l'éducation à l'environnement. Nous travaillons sur le même type de problématiques, mais nous ne nous connaissons que très peu. Il se dégage donc quelques pistes de travail dans cette direction.
- Un manque de clarté sur la place et les possibilités d'actions pour l'éducation au commerce équitable en milieu scolaire. La dynamique reste conditionnée à la motivation et à l'engagement de certains professeurs. Il ne semble par contre pas exister de volonté plus large, et les enseignants ne rencontrent pas toujours le soutien de leur direction .
- Le peu de temps disponible pour que les enseignants puissent intégrer le commerce équitable à leurs cours tout en conservant les fondamentaux.
- Quelle est la légitimité des associations pour agir en tant qu'acteur de l'éducation?

- Les moteurs :

- La motivation des enseignants est la première condition de réussite.
- Les possibilités offertes par les projets interdisciplinaires : IDD (Itinéraire De Découverte), PPCP (Projet Pluridisciplinaire à Caractère Professionnel), apparaissent comme d'excellentes opportunités pour l'éducation au commerce équitable
- Il semble intéressant de profiter de la conjoncture actuelle dans laquelle le commerce équitable apparaît comme un thème porteur.
- Les expériences positives entraînent l'implication d'autres enseignants au sein d'un même établissement ; ce qui démontre la nécessité de communiquer sur nos actions.

- Les pistes d'actions :

- Concernant le guide des ressources de l'éducation au commerce équitable en région : il semble important de réfléchir à sa diffusion. Il existe notamment une possibilité sur le site Internet de l'académie, dont une partie est réservée à l'éducation à l'environnement et au développement durable. Il ne faut cependant pas oublier les centres de ressources de chaque circonscription. Nous avons également envisagé une diffusion plus systématique dans l'ensemble des établissements scolaires. Ce point mérite cependant réflexion dans une optique d'économie de papier.
- Nous avons évoqué la création d'un réseau d'éducation au commerce équitable qui regrouperait des associations, des enseignants et des collectivités. Il faut cependant

définir au préalable un objectif précis à ce réseau. Cela pourrait être de travailler sur les outils existants ou à mettre en place. Par ailleurs, une autre possibilité pourrait être de profiter des réseaux déjà existant et notamment les réseaux d'éducation à l'environnement ou d'éducation au développement et à la solidarité internationale, dans lesquels nous pourrions créer un groupe commerce équitable.

- Nous avons abordé la question de la formation. Nous pensions nous appuyer sur des formations possibles au sein de l'éducation nationale Nous pourrions ainsi profiter de la circulaire de juillet 2004 et proposer des formations aux enseignants sur l'éducation au commerce équitable.
- Nous pourrions enfin solliciter les établissements scolaires. La possibilité du concours, initié en 2004 par Max Havelaar, a été suggérée. Nous pourrions par conséquent contacter officiellement des établissements scolaires en leur proposant de s'impliquer dans l'éducation au commerce équitable avec le soutien des associations.

Atelier 2
L'éducation au commerce équitable dans l'éducation citoyenne

Témoignage
de
Arielle Hyver
Formation à l'Action Citoyenne, Lyon

I Qui est la FAC

« Formation et action citoyennes » est née de la conviction que la formation des citoyens constitue un enjeu politique majeur des sociétés démocratiques et qu'elle seule peut donner à chaque citoyen les moyens de comprendre les évolutions de la société, de se forger une opinion critique et de devenir acteur du changement.

La création de la Formation et Action Citoyennes exprime la volonté partagée par les associations et fédérations d'éducation populaire fondatrices d'agir pour:

- promouvoir la citoyenneté dans une société laïque, démocratique et solidaire,
- promouvoir une société dans laquelle sera garanti l'exercice des droits sociaux, civils, économiques, politiques, culturels et environnementaux démocratiquement définis,
- lutter contre les inégalités, les exclusions et toutes les formes de domination,
- lutter contre toutes les politiques génératrices de régressions sociales, et qui visent à instaurer l'individualisme, la concurrence et le patrimoine comme seuls moteurs de la société.

□ Partager des savoirs et des expériences

Si les formations s'appuient sur des savoirs constitués dans l'espace scientifique et universitaire comme dans l'espace du militantisme associatif ou dans celui des pratiques professionnelles, elles cherchent aussi à s'enrichir des savoirs et des expériences portés par les participants et se nourrissent de l'expérience et des outils de l'éducation populaire. Les équipes pédagogiques qui animent les programmes de " Formation et Action Citoyennes " sont constituées d'hommes et de femmes ayant acquis des expériences et des savoirs dans les domaines liés aux différents axes de formation et s'inscrivant dans une démarche de partage de ces savoirs et de ces expériences.

□ Se forger un esprit critique

Face à la complexité et au manque de transparence des mécanismes de prise de décisions de nos sociétés, face aux fausses évidences, aux pensées " toutes faites ", à la monopolisation du discours sur le monde par des spécialistes des espaces politiques ou médiatiques, les objectifs de « Formation et Action Citoyennes » sont de :

- permettre aux citoyens d'acquérir, de s'approprier, mais aussi de construire des outils et des connaissances pour mieux comprendre ces mécanismes et les enjeux dont ils sont porteurs ;
- favoriser l'élaboration de points de vue critiques et de propositions formant alternative avec les politiques reposant sur la seule rentabilité économique.

□ Des participants acteurs de leur formation

Rompant avec une logique de consommation, " Formation et Action Citoyennes " propose une démarche dans laquelle les participants s'engagent comme acteurs :

- par leur contribution financière qui permet d'offrir des formations aux plus démunis économiquement selon une logique redistributive ;
- par leur implication dans la construction des savoirs et des formations auxquelles ils participent.

Si " Formation et Action Citoyennes " propose des programmes de formation sur toutes les questions jugées utiles par ses membres fondateurs, elle est aussi à l'écoute de toutes les demandes de formation qui peuvent être formulées par des groupes de citoyens adhérant à cette démarche et travaille avec les intéressés à leur apporter des réponses appropriées.

Le projet de " Formation et Action Citoyennes " inscrit l'association hors du champs concurrentiel. Cela ne signifie pas gratuité, mais soustrait l'association à la logique du profit pour la placer délibérément dans une logique de solidarité où s'associent ressources humaines militantes et financements public et privé.

□ **Types de formations proposées**

L'union économique et monétaire
Les services publics
Démocratie représentative, démocratie participative
Protection sociale, retraites et santé
Décentralisation, territoires et inégalités
Emploi et revenu
Institutions internationales et démocratie
Environnement, développement durable
Economie sociale et solidaire
Outils pour l'animation et la gestion associative
Politique agricole commune

II Education au commerce équitable

Notre expérience s'est inscrite dans le cycle Economie sociale et solidaire, proposé sur deux journées complètes, lors d'un week-end.

Ce module mis au point avec la participation de : URSCOP, Peuple et Culture , Centres Sociaux.

Notre propos était de proposer une découverte de l'économie sociale et solidaire, qui articule 2 dimensions :

- Connaître et comprendre
- Découvrir des manières d'agir qui donnent du sens à son action

Notre idée étant que pour comprendre et agir en tant que citoyens, il faut **une expérience du faire** à côté des connaissances et de l'aptitude au débat. Dans l'action, dans l'expérimentation et la confrontation au terrain on trouve matière à renouveler sa réflexion et parfois son jugement ; matière aussi à exercer ses capacités à proposer des alternatives et à créer du changement collectif.

Un champ d'exercice de l'action citoyenne privilégié peut se trouver dans l'ESS : milieux associatifs vecteurs d'une grande diversité de problématiques, mutuelles présentes sur des enjeux sociaux, entreprises à fonctionnement démocratique comme les SCOP.

D'où l'idée de proposer un cycle de formation orienté « Manières d'agir » et ESS.

Le parti pris pédagogique a été tiré de l'expérience de l'éducation populaire : dynamique de groupe, alternance d'apports et d'échanges, ensemble d'intervenants où se mélangent des spécialistes et des personnes de terrain et des animateurs du processus de groupe...

C'est pourquoi a été proposé un week end, avec une approche en deux temps :

1. Les fondamentaux :

- définition, *histoire, composition*,
- **enjeux actuels** du secteur et de chacune des ses familles, sans oublier la nouvelle famille transversale de l'économie dite solidaire

2. Des manières d'agir, avec témoignages et débats sur 3 thèmes :

- ◆ Créer des entreprises et travailler autrement,

- ◆ Donner du sens à son épargne,
- ◆ **Responsabiliser sa consommation**

Beaucoup de témoignages ont été sollicités. Un animateur référent coordonnant le déroulement, l'ensemble des intervenants, et les temps de débat.

Plusieurs **publics** pour ce cycle :

- ◆ Des membres salariés ou non d'une structure du secteur qui souhaitent mieux connaître dans quel ensemble elle s'inscrit, et quels sont les enjeux.
- ◆ Tout public souhaitant découvrir , et/ou cherchant à réfléchir autour de l'expérience et du faire ensemble.

Bilan de l'action

En pratique le public a été très varié, tant du point de vue des âges, des structures d'origine, des connaissances du secteur, et des attentes.

Un des éléments marquants du bilan réalisé en fin de cycle a été le suivant : étonnement des participants à découvrir que les mouvements actuels liés au commerce équitable, et à l'économie solidaire, s'inscrivaient dans une mouvance plus large et aussi plus ancienne : associations, coopératives et mutuelles, dont le pouvoir d'action citoyen était souvent méconnu.

Témoignage
de
Yann Sourbier
Educateur à l'environnement, le Viel Audon, Ardèche

Se nourrir au Viel Audon...
... un sentier qui chemine, du jardin bénévole à l'assiette de sens.

Hameau rattaché à la commune de Balazuc, situé au bord de l'Ardèche, le Viel Audon abritait encore au 19^{ème} siècle, 8 familles (soit environ 80 personnes) qui cultivaient le territoire pour leur autosubsistance (élevages, cultures sur terrasses, oliviers, jardins potagers, vers à soie....)

Abandonné pendant plus d'un siècle, inaccessible en voiture, le site fait l'objet d'un projet de restauration depuis 1972 et plus de 10 000 jeunes bénévoles sont venus y poser leur pierre. Un projet éducatif et social s'est progressivement mis en place, avec le développement d'un centre d'accueil, d'un centre de formation en éducation à l'environnement et d'une ferme valorisant les ressources du territoire par l'élevage (chèvres, vaches, poules, cochons) et les cultures (plantes aromatiques, vergers, jardins).

Une association loi 1901, le MAT et une société civile agricole gèrent le développement des activités de manière concertée et coopérative.

A ce jour, une petite dizaine de salariés permanents accueillent classes découvertes, groupes et promeneurs et assurent les productions agricoles et la vente de produits de terroir. Une formation à la culture coopérative et à la création d'activités dans le champ de l'économie sociale est aussi pilotée par cette équipe en lien avec un réseau national d'entreprises.

Une cuisine questionnante ...

Très vite apparaît l'idée que la cuisine (8 000 repas servis en 2003) peut représenter d'autres enjeux que bien se nourrir, dès l'instant qu'on se pose quelques questions. Comment réaliser les menus ? en fonction du prix de journée, de la saison, du temps de travail du cuisinier ? Auprès de qui s'approvisionner ? localement, en auto-production, en produits du commerce équitable ? Quelle économie soutenir ? l'épicerie du village, les grossistes, le voisin maraîcher en agriculture raisonnée, la coopérative biologique ? C'est le début d'une recherche sur la cohérence entre la gestion au quotidien d'une structure d'accueil, les activités d'éducation et les activités de production, et sur comment éduquer au lien « producteur – consommateur » et comment contribuer à un type de développement local ?

...qui enrichit les animations

Les premières animations se sont naturellement appuyées sur les activités de la ferme avec l'intention de faire découvrir les savoirs faire des métiers développés progressivement sur le site : chevrier, fromager, agriculteur, aviculteur, maraîcher, boulanger, cuisinier... L'équipe réalise alors que les liens entre ces métiers sont le support pédagogique le plus riche, puisqu'ils éclairent la compréhension des cycles de la vie, des filières de production et de commercialisation, de la gestion des ressources et des recyclages : tout ce qui relie les humains, leurs besoins et l'environnement !

Des enjeux éducatifs ...

Un agriculteur qui s'intéresse à la manière de cuisiner sa viande, une animatrice qui souhaite que les légumes du jardin arrivent sur la table du centre d'accueil, un cuisinier intendant qui aime présenter son repas en agrémentant son menu de quelques informations sur ses achats et sur les producteurs qu'il a rencontrés... Ces attitudes produisent les ingrédients du projet pédagogique sur l'alimentation et réensemencent les pratiques professionnelles.

Les acteurs d'un tel projet, tout en gérant des activités différentes sont tous concernés par l'aboutissement : ce qui est servi à table doit avoir du goût et du sens.

... à construire en équipe

En effet, c'est parce que les membres de l'équipe se sentent concernés d'abord personnellement par ce sujet de l'alimentation, qu'ils entretiennent le jardin toute l'année, qu'ils font des confitures de figes et des coulis de tomates et qu'ils ont réappris à tuer les lapins. Et c'est parce qu'ils en mesurent l'intérêt éducatif qu'ils calculent à quelle date mettre les œufs en couveuse pour avoir une éclosion pendant un séjour, qu'ils sèment des carrés de céréales et moissonnent les épis pour expliquer d'où vient la farine et qu'animateurs et agriculteurs nettoient la salle de traite et le poulailler un peu comme si c'était une salle d'activités des enfants.

Coopérer, s'adapter, inventer...

L'intérêt de l'alimentation, comme support d'éducation à l'environnement, réside aussi dans la possibilité de mettre les enfants (ou les adultes) dans la situation de réaliser une action de transformation, d'une certaine dimension, avec une prise de responsabilité sur le résultat à obtenir.

Pour cela, il a fallu créer les conditions favorables à cette situation pédagogique, en prenant en compte les réalités agricoles et les normes d'hygiène alimentaire.

Ainsi, au jardin l'équipe plante différentes variétés de tomates, pour que les plats soient colorés et qu'ils évoquent la biodiversité sur la planète.

Avant un séjour au Viel Audon, les enfants avec leur enseignant peuvent travailler sur les menus et les proposer au cuisinier du centre, pour que l'éducation à l'alimentation soit un projet d'année et pas seulement une parenthèse pendant la classe de découverte.

Pour les ateliers « cuisine » les enfants sont aujourd'hui équipés de tabliers et de charlottes sur la tête. Le discours éducatif autour de la réalisation du repas, devient fortement basé sur l'apprentissage d'une hygiène de vie au quotidien.

L'atelier découverte du cycle du lait n'est plus réalisé à partir du lait des chèvres du Viel Audon, même si les enfants apprennent à traire les chèvres à la main, le lait qu'ils vont goûter est celui acheter en briques UHT. Les œufs du poulailler ne sont utilisés que dans des préparations bien cuites. Les légumes sont lavés à l'eau potable vinaigrée directement au jardin, avant d'entrer dans la légumerie.

Lors d'une sortie à la journée, le pique-nique « multi-emballages » peut être remplacé par un repas réalisé par le centre et devient un moment éducatif de plus pour l'enseignant, ou l'animateur de centre de loisirs.

... et gérer les aléas !

Les salades « montent » au jardin les semaines où il n'y a pas de repas à servir.

Le cuisinier n'a pas prévu ses menus en fonction des productions du jardin.

L'animateur n'aime pas les légumes.

Les poules n'ont pas pondu assez d'œufs pour l'omelette du groupe de ce soir.

Les enfants veulent entrer dans la cuisine pour aider le cuisinier.

L'épicerie du village est maintenant fermée l'automne et l'hiver.

Bien sur, tout cela se fait progressivement dans le temps, en échangeant avec d'autres structures. Et le processus n'est toujours pas achevé à ce jour ! En tous cas, le travail éducatif sur l'alimentation au Viel Audon n'a pas été « décrété », ni « défini », un beau matin : il s'est construit en fonction de l'intérêt de chacun : équipe éducative, usagers du site, administrateurs de l'association, institutions, partenaires, producteurs locaux...

La mise en réseau et le dialogue avec les institutions...

La volonté de réfléchir collectivement, sur cette cohérence et sur les freins que posaient certaines normes d'hygiène, a permis de regrouper en 2000, aux rencontres planèt'ère de Lille, des animateurs et des gestionnaires de centres d'éducation à l'environnement qui animent maintenant un

réseau d'Echanges pour la Cohérence et la Réflexion dans les Centres d'Education à l'Environnement (ECORCE)

Ce réseau travaille sur cette question de l'alimentation, mais aussi de la gestion des déchets, de l'énergie, de l'eau... Les deux rencontres annuelles permettent aux équipes de prendre la distance sur les situations du quotidien de leur structure, d'échanger sur d'autres pratiques et modes d'organisation, de se donner des idées et des conseils d'actions à réaliser.

... sur le chemin de la cohérence

Elles ont surtout permis de renouer le dialogue avec les institutions "normatives" et de créer des groupes de travail (Services Vétérinaires, Jeunesse et Sport, Education Nationale ...) élaborant différents protocoles pour permettre aux enfants de manger les légumes du jardin, de participer à la cuisine ou d'amener la poubelle organique aux poules.

Des formations à l'hygiène et à la sécurité alimentaire en animation (autour du pique-nique, du feu de camp, de l'atelier de fabrication de gâteaux, de la carotte à croquer au jardin...), à la cuisine collective éducative, joyeuse et diversifiée ont déjà été mises en place avec succès par les membres d'ECORCE.

C'est très certainement sur les pistes qui passent les frontières professionnelles (animateurs / enseignants / cuisiniers / gestionnaires), les frontières entre travail et loisirs, ou celles entre associations d'éducation populaire, agriculteurs et administrations qu'il va être intéressant de défricher ces prochaines années. Un beau chantier en perspective pour nos réseaux.

Synthèse des débats

Atelier 2

Nous avons eu dans cet atelier trois interventions.

- La première de la Fédération des Œuvres Laïques de l'Isère qui a organisé, depuis 3 ans, six stages de formation d'animateurs de centre de vacances ayant en partie un contenu lié au commerce équitable. Cette démarche permet d'envisager une démultiplication par la formation des animateurs. Le constat montre cependant que les stagiaires – animateurs rencontrent beaucoup de difficultés à s'approprier en peu de temps le concept, sans avoir des connaissances économiques préalables.
- Le deuxième témoignage a été effectué par Formation Action Citoyenne qui, dans le cadre de formation à l'économie sociale et solidaire, a inclus un volet commerce équitable. Ceci a souligné la nécessité de resituer le commerce équitable dans un environnement plus large.
- Le troisième témoignage fut celui d'un responsable du Viel Audon en Ardèche (lieu d'accueil de classes de découvertes) qui mène une pédagogie active montrant la difficulté que nous avons aujourd'hui à être en prise sur les conséquences de nos actes. L'immersion permet de reprendre conscience du fait que nos actes ne sont pas anodins, déconnectés d'autres réalités mais ont un impact réel.

Nous avons par la suite tenté d'identifier un certain nombre de freins et de moteurs pour dynamiser l'éducation au commerce équitable.

- Les freins :
 - o Nous constatons une insuffisance de personnes-ressources capables de démultiplier la formation et la sensibilisation.
 - o Quel doit être notre positionnement sur l'éducation au commerce équitable, alors que des acteurs de l'économie marchande s'implique également dans cette démarche ? Si certains participants approuvent, d'autres, exprimant une réticence totale, ne savent plus comment se situer.
 - o Comment partager les notions de commerce équitable dans tous les milieux et notamment dans des milieux que nous qualifierons de simples, ou parfois en difficulté dans la vie économique d'aujourd'hui ?
 - o Les actions que nous menons sont trop ponctuelles. Nous sommes confrontés à un problème de temps, de continuité pour réussir à garantir que une bonne transmission, compréhension, appropriation du message, et de ses mises en pratiques.

- Les moteurs :
 - o Une priorité est la nécessité de mettre en place des formations qui démultiplient le nombre de formateurs ou d'animateurs capables d'intervenir sur le commerce équitable. Ceci permettrait de pallier les difficultés rencontrées par certaines associations reconnaissant être débordées par les demandes d'interventions, et ne disposant pas des ressources humaines nécessaires pour les assurer.
 - o Les témoignages concrets et notamment d'acteurs du Sud nous permettent de clarifier le message et de mieux le transmettre. Sachons donc utiliser toutes les opportunités pour permettre aux acteurs du Sud, impliqués dans une démarche de commerce équitable, de témoigner et de transmettre les réalités dans lesquelles ils vivent

- Les pistes

- Le commerce équitable s'inscrit dans une réflexion plus large. L'éducation au commerce équitable doit prendre en compte d'autres composantes. Certains vont le rattacher à l'économie sociale et solidaire, d'autres au développement durable. Il ne s'agit pas d'une initiative isolée et il faut utiliser d'autres dynamiques pour faire passer et partager ce message.
- Il semble indispensable de décloisonner nos réseaux, de les reconnecter pour que se crée entre nous une dynamique collective plus cohérente.
- le CADR a présenté son projet de formation d'animateurs qu'il souhaite voir aboutir pendant l'année 2005. L'objectif est de former des animateurs de centres sociaux, de MJC, de quartiers à la citoyenneté et à la solidarité internationale, afin de les rendre à même de conduire des projets. Dans cette démarche, est prévu un volet éducation au commerce équitable.

* * * *

Commentaires

Marie – Line Jully, Yamana Step (Chambéry)

Je rebondis par rapport à une question soulevée sur la place qui doit être allouée à l'entreprise. Je pense qu'il est primordial de ne pas l'exclure. Si nous pensons à changer les modes de consommation, nous ne pouvons pas exclure les modes de production et nous ne pouvons que proposer des pratiques alternatives à la consommation. Il faudra donc à terme accompagner les entreprises pour qu'elles changent ; ne pas les laisser seules face aux questions des droits de l'Homme. Pour avancer sur la sensibilisation à une consommation responsable, nous devons le faire ensemble et réunir entreprises, collectivités et associations.

Atelier 3

Education à la consommation et au commerce équitable : quelle synergie ?

Témoignage

de

Christophe Bresson

CLCV (Consommation Logement et Cadre de Vie) Rhône – Alpes

La CLCV a construit, historiquement, son identité et sa culture sur la figure du « consommateur citoyen ». Ce n'est, en effet, pas tout à fait par hasard si le slogan présent sur notre logo est aujourd'hui « Citoyens au quotidien »... Au delà d'un simple credo, cette figure du consommateur citoyen implique plusieurs fondamentaux : pour la CLCV, être citoyen au quotidien c'est être capable de faire des choix, donc d'avoir accès à l'information et disposer des outils nécessaires pour la « digérer » et la réinterpréter en fonction de ses priorités.

C'est donc très naturellement, au service de ce projet, que nous avons développé des outils d'éducation à la consommation citoyenne dans le souci, d'un accompagnement formatif (il s'agit de guider le consommateur en transférant les compétences que nous avons pu capitaliser, sans préjuger à sa place de ce qu'est un bon ou un mauvais choix), en même temps que nous avons cherché d'autres outils visant à faciliter l'accès à l'information.

Parmi ces outils, citons :

- des centres de ressources et de documentation labellisés, les « Consothèques »,
- des actions collectives, thématiques et régulières, de sensibilisation et d'information (par exemple, sur les crédits à la consommation, le logement meublé, les frais bancaires,...)
- le développement d'un partenariat le plus large possible, sur des thématiques à multiples entrées, de façon à capitaliser le plus d'approches complémentaires possibles...

Nous sommes aujourd'hui persuadés que le Commerce Equitable défend des valeurs très proches de celles de notre Confédération, et mérite certainement de notre part d'être traité autrement que comme un simple thème d'action collective. Parmi les atouts indubitables du Commerce Equitable, nous pouvons noter une labellisation claire, notamment avec Max Havelaar, qui garantit au consommateur le respect d'un cahier des charges pertinent. Reste que malgré ces atouts, on note au sein des organisations qui militent pour le développement du Commerce Equitable des débats internes qui, s'ils sont la garantie de la démocratie, n'en sont pas moins parfois perçus comme un certain signe d'immaturité et peuvent parfois décrédibiliser les acteurs face au grand public.

Par exemple, on note parfois chez certains de ces acteurs des positions assez élitistes quant aux consommateurs qui mériteraient d'avoir accès aux produits issus de Commerce Equitable, le corollaire étant que d'autres ne le mériteraient pas... Ou encore, on note des positions assez conflictuelles sur l'opportunité, ou pas, de distribuer les produits du Commerce Equitable dans les réseaux de distributions traditionnels, y compris la grande distribution...

Il nous semble nécessaire que ces débats soient tranchés, ou pour le moins qu'ils soient contenus dans un espace qui ne perturbe pas une information qui semble déjà aujourd'hui assez complexe en terme d'enjeux géopolitiques pour qu'elle aie pas besoin de brouillage supplémentaire.

Il nous semble que le rapprochement entre les mondes du Commerce Equitable et des Associations de Consommateurs vers des actions communes d'éducation à la consommation citoyenne serait alors bien simplifié...

Témoignage
de
Colette Dutruge
UFCS (Union Féminine Civique et Sociale), Lyon

L'éducation responsable ,le thème de notre atelier aujourd'hui .
Un but louable d'intention mais bien difficile à réaliser.

En effet, si l'on considère que le consommateur est un agent économique ayant un pouvoir sur le marché , il est important qu'il soit suffisamment informé des conséquences de sa consommation .

Aujourd'hui , l'organisation du commerce éloigne de plus en plus le consommateur de la production . Trop souvent, il est l'otage de la grande distribution lui imposant ses marques ses produits. La publicité, par la force de persuasion qu'elle exerce, oriente et influence sa consommation. Rendre le consommateur responsable dans sa manière de consommer repose sur l'importance de l'information que l'on peut lui apporter.

Depuis de nombreuses années , les Organisations de consommateurs d'origine familiale et féminine comme l' UFCS ont pris conscience de l'importance de cette information sur le comportement du consommateur. L' UFCS reconnue, mouvement d'éducation permanente et association de consommateur depuis 1962 a toujours travaillé dans cette direction . Elle a toujours eu ce souci d'information plus particulièrement auprès des femmes qui représentent un poids important au niveau économique car se sont elles qui souvent sont responsable du budget dans une famille. Soucieuse, certes, d'aider les femmes dans la gestion du budget familial, elle oriente également son information pour rendre le consommateur plus responsable dans ses choix

Aujourd'hui, le développement de la mondialisation, de la délocalisation de l'emploi et le cours des marchés mondiaux ne peuvent laisser indifférente un association comme l' UFCS qui travaille pour le respect de la personne et de ses conditions de vie . Depuis la création des « Artisans du monde » elle travaille avec eux à l'amélioration de l'étiquetage des produits issus du commerce éthique et du commerce équitable. Dans de nombreuses régions de France , elle a organisé des débats sur ce thème et elle participera fin novembre au colloque national organisé à Paris . Elle a également collaboré au numéro spécial du journal «la Croix» sur le commerce éthique et le commerce équitable .

Je voudrais aussi évoquer une expérience que nous avons faite à Lyon concernant la découverte de la consommation en milieu scolaire . Il s'agissait de faire apporter aux enfants des emballages de produits alimentaires consommés dans leurs familles. Le jour de notre intervention , nous amenions une immense carte du monde et nous aidions les enfants à replacer ces emballages sur le lieu d'origine des matières premières qui avaient servies à la fabrication du produit. Ainsi , ils ont découvert que le café et le chocolat venaient de pays très lointains , et que les gens de ces pays ne mangeaient pas aussi bien qu'eux.

Cette notion de commerce éthique et commerce équitable pour représenter une véritable réalité doit reposer sur des critères bien précis définis dans des engagements déclinés à partir de chartes. Dans cette optique, on peut citer le label «Bio-équitable » qui correspond à un partenariat d'entreprises s'engageant sur la base d'assistance technique et financière au profit des producteurs . L'exemple le plus connu est cependant le label Max Havelaar, s'appuyant sur les standards internationaux du commerce équitable et reconnu par la Plate-Forme Française du Commerce Equitable.

L'UFCS au plan national est vigilante sur le fait que les exigences relatives au commerce éthique et au commerce équitable soient bien portées dans des cahiers des charges relatifs à ces labels, avec contrôle par organisme extérieur et opposables en cas de non respect

Concernant le commerce éthique , je voudrais émettre quelques remarques concernant l'engagement des grandes enseignes de la distribution. CARREFOUR- AUCHAN -SUPER U-LECLERC- CASINO se sont attachés à développer des engagements sur le terrain éthique. Une enquête réalisée par Famille de France émet cependant de sérieux doutes sur le résultat de ces engagements

Alors, aujourd'hui peut-on rendre le consommateur responsable ?

Oui , mais à conditions d'intensifier une information objective selon des critères bien définis

- Une information sûre
- Une information claire fiable et vérifiable
- Disposer des garanties sur l'ensemble de la filière (traçabilité)
- Avoir des produits à des prix acceptable
- Avoir des garanties sur la prise en compte de l'environnement

C'est un travail de longue haleine qui commence déjà à notre porte si l'on peut dire .

En effet le consommateur recherche toujours les prix les moins chers , encouragé par la politique de prix bas par les grandes surfaces et ignore trop souvent le travail et la rémunération de celui qui réalise ou vend le produit .

Ceci a pour conséquence la disparition d'exploitations agricoles, il en est de même pour le commerce de proximité en centre ville et en zone rurale

C'est une question préoccupante dans le cadre de l'aménagement du territoire et qui est lourde de conséquence et qui reste entière.

Témoignage
de
Yves Chavatte
ADEIC (Association de Défense et d'Information du Consommateur), Lyon

Il semble, à priori, que cette journée d'échanges sur l'éducation au commerce équitable concerne notre association : l'ADEIC.

Non seulement parce que nous sommes une association de consommateurs mais aussi et surtout parce que celle-ci a eu pour objectif à sa création l'éducation et l'information du consommateur et principalement du jeune consommateur notamment par l'élaboration et la production d'outils pédagogiques. Ce jeune consommateur, devenu adulte, nous a alors sollicité pour l'éclairer et prendre sa défense dans ses actes de consommation. Nous sommes donc maintenant et depuis de nombreuses années une association de défense, d'éducation et d'information à la consommation.

Partant de ce cheminement et de cette évolution, il devenait alors naturel que nous nous intéressions au commerce équitable qui est un des volets du développement durable dont les trois piliers sont: la rentabilité économique, le respect de l'environnement et l'équité sociale.

Ce faisant donc, il ne peut y avoir d'éducation à la consommation responsable si nous n'intégrons pas dans notre démarche les deux paramètres : commerce équitable et commerce éthique. Commerce équitable qui concerne des produits visant à garantir aux producteurs du Tiers Monde des prix minimaux situés au dessus des cours mondiaux et commerce éthique qui est une notion bien plus marketing que la précédente et qui vise en général à assurer qu'un certain nombre de normes concernant les droits de l'homme, les droits sociaux - notamment le travail des enfants - l'environnement ont été respectés tout au long de la chaîne de production et de distribution.

Or ces pratiques sont le fait d'initiatives privées et non de règles publiques. Elles sont définies dans des chartes ou des codes de déontologie élaborés par les entreprises elles-mêmes ou par des fédérations parfois en association avec des O N G . Elles énoncent le respect d'un certain nombre de normes, pas toujours les mêmes selon les entreprises, et très rarement tout un ensemble cohérent d'engagements.

Il existe quantité de signes de reconnaissance pouvant marquer les produits. Même le terme le mieux défini - le label - prête à confusion car, au sens strict, il désigne un signe de reconnaissance officielle, propriété des Pouvoirs Publics délivré et contrôlé par une tierce partie (processus de certification) selon un cahier des charges précis.

Dès lors, nous souhaiterions voir apparaître un certain nombre de garanties permettant d'asseoir et de défendre une image de marque du commerce équitable.

Ainsi:

- Est-ce que des organisations telle que Max Havelaar ont réellement les moyens d'affirmer objectivement que tel ou tel produit respecte les conditions du commerce équitable et sont des produits de qualité?
- Quels sont les moyens qui existent et mis en place pour éviter des dérives éventuelles par des entreprises en mal d'image de marque?
- Comment amener le consommateur à l'achat de produits du commerce équitable sans tomber dans les excès publicitaires?
- Les éléments d'information sur les produits sont-ils suffisants?
- Le consommateur a t-il seulement accès à l'information? Et quelle information?

- Un commerce qui se veut, notamment, supprimer des intermédiaires ,est-il crédible si les produits proposés sont plus chers que ceux du commerce traditionnel?
- Comment arriver à l'élaboration de règles publiques propres à éviter les dissonances éventuelles des pratiques actuelles qui sont le fait d'initiatives privées?

Nous, nous croyons aux perspectives du commerce équitable encore en phase de construction mais nous estimons nécessaire une réponse aux questions posées afin d'apporter au consommateur une réponse aux questions qu'il peut se poser et les garanties qu'il est en droit de demander tout en lui faisant prendre conscience du but poursuivi : éléments propres à l'amener à une consommation responsable.

Témoignage
de
Bertrand Philit
Collectif de l'Ethique sur l'Etiquette, Lyon

1°) Présentation du collectif de «l'éthique sur l'étiquette »

1.1 au niveau National

Créé en 1995 , le collectif de l'éthique sur l'étiquette regroupe aujourd'hui 42 associations de solidarité internationale – de syndicats – de mouvements de consommateurs et d'associations d'éducation populaire

Sans vouloir tous les nommer ; CCFD – CFDT – CLCV – ADM – Leo Lagrange Consommation – Frères des Hommes – SGNEN-CFDT – ORCADES – CSF – FAGE – FSU.

1.2 au niveau International

Le collectif de l'éthique sur l'étiquette relaie en France la campagne «play fair at the olympics » qui résulte d'une collaboration entre 3 réseaux associatifs et syndicaux :

- « Clean Clothes Campaign » auquel est affilié notre collectif.

Présente dans 11 pays européens, la Clean Clothes Campaign réunit environ 250 associations et syndicats qui, en collaboration étroite avec des organisations partenaires dans de nombreux pays producteurs de vêtements, appellent les consommateurs à faire pression sur les entreprises nationales et européennes, commercialisant des produits textiles, afin que les droits de l'homme au travail chez leurs fournisseurs soient respectés.

- « OXFAM » auquel AGIR ici est partenaire

OXFAM international est une confédération de 12 associations travaillant ensemble dans plus de 100 pays afin de trouver des solutions durables aux problèmes de pauvreté de faim ou d'injustice.

- GLOBAL UNIONS

Rassemblant entre autre ;

- Confédération internationale des syndicats libres (CICL) qui compte 231 organisations dans 150 pays sur les 5 continents et représentant 158 millions de membres
- la commission syndicale consultative auprès de l'OCDE

1.3 au niveau Local

Au niveau local , les membres du collectif lyonnais sont ;

Artisan du monde – ATTAC Rhône – CCFD – SGNE-CFDT – COMEQUI

2°) Nos objectifs

- Accroître la sensibilité des consommateurs afin qu'ils demandent des produits de bonne qualité sociale c'est à dire fabriqués dans le respect des droits de l'homme au travail.

- Accroître la pression en direction de la grande distribution et des pouvoirs publics afin de les inciter à respecter les droits de l'homme au travail chez leurs fournisseurs.
- Participer avec les entreprises et pouvoirs publics à la création d'un « label social » - garantissant par sa marque distinctive – que les produits ont bien été fabriqués dans des entreprises respectant les droits sociaux fondamentaux de l'homme au travail.

3°) *Les campagnes*

3.1 *depuis 1995*

Depuis 1995 , le collectif a lancé 7 campagnes et la mise en place d'un « baromètre de la qualité sociale » mesurant les engagements et les pratiques des grandes chaînes de distribution en France. Ces actions ont surtout cherché à sensibiliser les consommateurs afin qu'ils prennent conscience des conditions de travail souvent scandaleuses dans lesquelles sont fabriqués les produits qu'ils achètent.

Le résultat ;

- *des personnes de plus en plus concernées et qui sont de plus en plus nombreuses à exiger des produits fabriqués dans des conditions décentes (1^{ère} pétition 20 000 signatures – 180 000 en 2002 – 500 000 en 2004...).*
- *des collectivités territoriales qui s'engagent en faveur d'achat public éthiques (240 suite aux 2 premières campagnes du collectif).*
- *86% des français qui sont prêts à payer plus cher un produit importé s'ils sont sûrs qu'il a été fabriqué dans des conditions de travail satisfaisantes.*

3.2 *la campagne 2004 « jouez le jeu pour les JO »*

Parce que les articles de sport – surtout les vêtements – sont des produits de très grande consommation (93% des français en achètent chaque année et y consacrent 353 euros par an et par ménage)

Parce que la fabrication de ces produits nécessite beaucoup de main d'œuvre

Parce que les grands distributeurs imposent des prix toujours plus bas – des délais de plus en plus courts avec pénalités de retard

La production des vêtements et articles de sport est localisée dans les pays à bas salaires et très souvent dans les pires conditions sociales (bas salaires, heures supplémentaires obligatoires non rémunérées, syndicats interdits ...)

C'est pourquoi à l'occasion des jeux olympiques , le collectif de l'éthique sur l'étiquette a lancé en 2004 une campagne sur les vêtements de sport et les chaussures de sport

Cette campagne s'est articulée autour de 4 axes :

- Une campagne internationale de signatures en direction du comité olympique – CIO - afin que celui-ci inclue les droits des travailleurs dans les accords de sponsoring qu'il signe avec les plus grandes marques de sport (NIKE – ADIDAS ...)
- Une campagne nationale d'envoi par des consommateurs de cartes postales à l'attention des 3 plus grands distributeurs d'articles de sport (Décathlon – GO sport – Inter sport) afin de leur

demander d'inclure dans leur contrat avec les fabricants des clauses de qualité sociale et d'en accepter le contrôle par des intervenants indépendants.

- Une campagne locale d'information , de sensibilisation auprès des consommateurs, des enfants, des étudiants, des sportifs Par des actions locales dans des écoles, lors de manifestations sportives ... avec des supports d'analyse des conditions réelles de travail dans certains pays réalisés par Oxfam – Global unions – et Clean Clothes Campaign
- Diffusion du « baromètre de la qualité sociale 2004 » réalisé par le collectif national avec beaucoup de rigueur et de travail de collecte d'information , par lequel nous évaluons la qualité sociale des grands intervenants de la grande distribution (Auchan – Carrefour – Casino ... - décathlon ...) mais aussi les grandes marques de sport (Nike – Adidas et Reebok)

4°) Consommation Ethique ou Equitable

L'objectif du collectif de l'éthique sur l'étiquette est de faire en sorte que les 8 droits sociaux fondamentaux définis par les conventions de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) soient respectés chez tous les fabricants des 5 continents :

- Abolition du travail forcé ;
- Non exploitation des enfants ;
 - Liberté syndicale ;
- Droits d'organisation et de négociation collective ;
 - Fixation d'un salaire minimum vital ;
 - Durée maximale du travail ;
 - Non discrimination ;
 - Santé et sécurité au travail.

Le commerce équitable va plus loin et prône une relation producteur – consommateur différente

5°) Notre rôle dans l'éducation à la consommation

Par sa diversité , par ses différentes collaborations avec des associations, syndicats ou ONG et ce à travers le monde et les pays concernés par le non respect des droits du travail, par l'élaboration d'un outil d'analyse (le baromètre) des performances en terme de qualité sociale des grandes chaînes de distribution, le collectif a l'information, les moyens, d'être un acteur efficace dans l'éducation des consommateurs et de les responsabiliser sur la portée de l'acte d'achat.

Synthèse des débats
Atelier 3

Cet atelier cherchait des synergies possibles entre l'éducation à la consommation et l'éducation au commerce équitable.

Un rapide sondage nous a permis de cerner l'identité du public, composé d'un panel varié d'enseignants, de techniciens et d'élus des collectivités territoriales, de membres d'associations, et de représentants d'entreprise de commerce équitable.

Trois représentants d'associations de consommateurs, et un représentant du Collectif de l'Ethique sur l'Etiquette ont apporté leur témoignage.

Tous les intervenants ont montré un intérêt et un positionnement sur le développement durable, par lequel ils abordent le commerce équitable. L'objectif des associations de consommateurs est de responsabiliser le consommateur, d'en faire des citoyens consommateurs. Le besoin d'éducation du consommateur est alors manifeste. Cela se traduit notamment par les revues spécialisées. Par contre, il faut noter l'une des originalités de cet atelier, à savoir que les associations de consommateurs ne font que très peu d'interventions en milieu scolaire.

- Les freins :

- Les différents systèmes de commerce équitable apparaissent confus et complexes à la plupart des intervenant, notamment pour ce qui concerne la garantie, aboutissant à la confiance du consommateur.

Quelques associations expliquent qu'il est possible d'éclairer et d'expliquer cette confusion, et qu'il faut donc, pour éduquer le consommateur, expliquer et décrire l'organisation des différents systèmes de commerce équitable. D'autres estiment que le commerce équitable n'est pas suffisamment stabilisé et qu'il vaut mieux ne pas l'évoquer ou l'utiliser comme un moyen d'aborder le développement durable et le commerce international (notion de filière...).

- La grande diversité d'acteurs de commerce équitable (associations, entreprises...) contribue en outre à entretenir cette confusion.
- L'éducation à une consommation responsable dans un objectif de développement durable par le seul biais du commerce équitable apparaît réducteur (notamment si nous prenons l'exemple du coût environnemental d'un jus de pamplemousse équitable).

- Les moteurs :

- Il est ressorti une forte culture commune entre les associations de commerce équitable, évoquant constamment le thème de la consommation et les associations de consommateurs intéressées par les caractéristiques des produits (garanties, labels...); les deux réseaux souhaitant favoriser une réflexion sur nos modes de consommation.
- De cette culture commune, émerge une volonté de mieux travailler en réseau.

- Les pistes :

- Une synergie entre les deux réseaux est très rapidement possible, en construisant ensemble des interventions communes, à la condition préalable que le concept du commerce équitable se stabilise.
- De plus, il pourrait être intéressant, dans l'optique de croiser les réseaux, de faire également intervenir des producteurs du Nord, représentant des organisations

paysannes qui connaissent une situation similaire pour la difficulté de vivre de son métier mais évoluant cependant dans des contextes structurellement différents.

- Il apparaît enfin important de diversifier le champ d'action de l'éducation au commerce équitable et d'aller à la rencontre d'un public large, ne se limitant pas aux enfants, mais offrant aussi une possibilité de formation tout au long de la vie pour un public d'adultes et notamment de femmes.

* * * *

Commentaires

Sylvie Pislar, RONGEAD, Lyon

Je souhaiterais réagir à la proposition de construire des interventions communes entre commerce équitable et consommateurs et signaler que nous pouvons également rajouter l'éducation à l'environnement.

Discours de clôture
par
Guylaine Gouzou Testud
Adjointe au Maire de Lyon

J'ai écouté avec attention la restitution des ateliers et voulais rappeler que le commerce équitable a connu un gain important de notoriété en quelques années. Les collectivités territoriales sont engagées comme relais des campagnes d'information que mènent les associations que vous représentez. Je voudrais saluer toutes ces associations qui effectuent un travail de fourmi pour que la notoriété du commerce équitable progresse. Aujourd'hui, la population est de plus en plus informée de l'existence du commerce équitable et l'associe avec des notions de respect de l'Homme, de respect de l'environnement.

Vous avez souvent cité dans vos travaux les termes de «développement durable » et d' « économie sociale », dans lesquels s'inscrit pleinement le commerce équitable.

Je souhaiterais vous présenter aujourd'hui deux actions d'éducation au commerce équitable menées par la ville de Lyon. Il s'agit d'actions en direction des primaires. Nous intervenons en terme d'éducation au commerce équitable par le biais de la restauration scolaire, dans laquelle nous avons introduit l'alimentation biologique mais également du quinoa (autour duquel nous faisons une animation sur le commerce équitable). Cet engagement nécessite pour la collectivité territoriale d'accompagner l'entreprise qui répond au marché de la restauration scolaire, ainsi que l'élaboration d'un dialogue avec les enseignants qui acceptent d'organiser dans un temps hors scolaire une animation sur le commerce équitable.

Par ailleurs, j'ai appris cette année, par des collégiens, qu'il y avait dans le Vendée Globe un bateau Max Havelaar qui profite de son tour du monde pour promouvoir l'éducation à l'environnement et au commerce équitable. Cette initiative peut être un vecteur à exploiter dans le cadre d'un Itinéraire de Découverte pour aborder la préservation de l'environnement et du commerce équitable.

Avec les services de la ville de Lyon , nous tentons également de mettre au point dans le cadre du PEL (Programme Educatif Local) des interventions sur le commerce équitable. Se pose alors les questions suivantes : avec qui faire ces interventions? quelle formation proposer? comment impliquer la collectivité ? Il semble important de fédérer les associations afin de relayer les demandes de services.

Mes propos sont à inscrire dans nos programmes de développement durable et d'économie sociale. J'espère que vos travaux vont nous permettre à nous collectivités locales de mieux avancer pour relayer cette thématique de commerce équitable.

Mot de clôture
de
Béatrice Vessiller

J'espère que cette journée a atteint ses objectifs de mise en réseau d'acteurs et contribuera à faire circuler les idées que nous défendons. C'est avec plaisir que nous organiserons de prochaines journées de ce type au cours desquelles nous pourrons mesurer l'avancée et les marges de progrès de la consommation équitable.

Synthèse
des
pistes d'actions
Atelier 1, 2 et 3

Atelier 1 : *La mise en place d'expérience d'éducation au commerce équitable en milieu scolaire*

- Réfléchir à la diffusion du guide des ressources de l'éducation au commerce équitable. Celle-ci pourrait s'appuyer sur le site Internet de l'inspection académique dont une partie est réservée à l'éducation à l'environnement et au développement durable. Les centres de ressources de chaque circonscription pourrait également constituer d'excellents relais. Par contre, une diffusion systématique dans l'ensemble des établissements scolaires mérite réflexion dans une logique d'économie de papier.

- Constituer un réseau d'éducation au commerce équitable regroupant associations, collectivités et enseignants. Cette démarche nécessite cependant au préalable la définition d'objectifs précis. Cela pourrait être un travail en commun sur l'amélioration ou la conception d'outils pédagogiques.
Une autre alternative serait de profiter des réseaux déjà opérationnels (éducation à l'environnement, éducation au développement et à la solidarité internationale), dans lesquels serait créé un groupe spécifique commerce équitable.

- Profiter de la circulaire de juillet 2004 relative à une généralisation d'une éducation à l'environnement vers un développement durable pour proposer des formations sur l'éducation au commerce équitable à destination des enseignants, s'appuyant sur les formations existantes au sein de l'éducation nationale.

- Contacter officiellement des établissements scolaires pour leur proposer de s'impliquer en faveur de l'éducation au commerce équitable en partenariat avec des associations.

Atelier 2 : *L'éducation au commerce équitable dans l'éducation citoyenne*

- Décloisonner les réseaux et les reconnecter en prenant en considération de nouvelles composantes (économie sociale et solidaire, développement durable) afin de créer une dynamique collective plus cohérente.

- Présentation du projet de formation d'animateurs proposé par le CADR (Collectif des Associations de Développement en Rhône-Alpes) dont l'objectif est de former des animateurs de centres sociaux, de MJC, de quartiers à la citoyenneté et à la solidarité internationale (et au commerce équitable)

Atelier 3 : *Education à la consommation et au commerce équitable : quelle synergie ?*

- Construire des interventions communes entre les réseau des associations de commerce équitable et d'associations de consommateurs, à la condition préalable que le concept du commerce équitable se stabilise.
- Croiser les réseaux, et faire également intervenir des producteurs du Nord, représentant des organisations paysannes qui connaissent une situation similaire pour la difficulté de vivre de son métier mais évoluant cependant dans des contextes structurellement différents.
- Diversifier le champ d'action de l'éducation au commerce équitable et aller à la rencontre d'un public large, ne se limitant pas aux enfants, mais offrant aussi une possibilité de formation tout au long de la vie pour un public d'adultes et notamment de femmes.

	Séance plénière	Intervenants
8H 30 - 9H15	Accueil, petit déjeuner	
	Ouverture de la journée	Mme Vessiller Vice-Présidente du Grand Lyon M. Bayon Vice-Président de la Région Rhône Alpes
	Développement et commerce international : quelle équité ?	Jean-Pierre Chanteau, Professeur d'économie, Université Pierre Mendès France, Grenoble
10H10-10H20	Présentation du répertoire sur les acteurs et pratiques de l'éducation au commerce équitable en Rhône Alpes	Olivier Martel, Mission Ecologie Urbaine, Grand Lyon Guilhem Papelard coordinateur de l'association Equi'Sol Lyon
10H20-10H30	Pause	
10H30-11H	Education au commerce équitable dans l'éducation nationale <i>Témoignage</i>	Jean Louis Carnat, Inspecteur Pédagogique Régional, Rectorat de Lyon Guillaume de Bretagne, Jeunes Artisans du Monde (Lille)
11H-11H40	Le monde économique : acteur de la sensibilisation au commerce équitable <i>Témoignage</i>	Béatrice Ivaldi, Responsable du Développement Durable, CCI Lyon - Aéroport Lyon Saint Exupéry Vincent Pateux, Responsable de la Formation, Malongo, Marseille Patricia Cortijo, Responsable environnement, Direction du Développement Durable, Sofitel – Accor, Paris
11H45-12H15	Questions/ Réponses avec les intervenants	
12H30-13H30	Déjeuner : cuisine du monde et équitable	
13H30-16H	Ateliers de travail	Intervenants potentiels
ATELIER 1	La mise en place d'expériences d'éducation au commerce équitable en milieu scolaire	Animateur : Emmanuel Genier, CCFD Lyon M. Gibausset, directeur d'école primaire, Oullins (Rhône) Mme Ferrerons, enseignante collège Dargent Lyon Meredyth Ailloud, IDS Lyon, projets en lycée
ATELIER 2	L'éducation au commerce équitable dans l'éducation citoyenne	Animateur : Hervé Derriennic, CADR, Lyon Nathalie Charef, Centre Social le Grand Vire, Vaulx en Velin (Rhône) Pilard de Bernardi, FOL Isère, Grenoble Arielle Hyver, FAC Formation à l'Action Citoyenne, Lyon Yann Sourbier, éducation à l'environnement, Viel Audon, Ardèche
ATELIER 3	L'éducation à la consommation et au commerce équitable : quelles synergies ?	Animateur : Ludovic Mamdy, Alliance Paysans Ecologistes Consommateurs, Rhône Alpes Christophe Bresson, CLCV Grenoble Colette Dutruge, UFCS, Lyon Yves Chavatte, ADEIC Lyon Nicolas Sulmont, Collectif de l'Ethique sur l'Etiquette Lyon
16H -17H30	Restitution des ateliers en plénière Débat sur les perspectives de l'éducation au commerce équitable	
	Clôture de la journée	M. Muet, Vice-Président du Grand Lyon Mme Gouzou Testud. Adjointe au Maire de Lyon

Liste des participants

Nom	Prénom	Organisme
Ailloud	Meredyth	Initiatives de Développement Stratégique, Lyon
Allemann	Marie Hèlene	Oïkos, Lyon
Arlot	Jessie	Ville de Chambéry
Auplat	Véronique	Oïkos, Lyon
Bayon	Jean-Philippe	Vice-président de la Région Rhône Alpes
Bellatour	Solen	Ville De Grenoble
Bellier	Pascale	Equi'Sol, Lyon
Bernard	Arlette	Conseillère municipale de Limonest (69)
Bernardi	Pilar	FOL 38, Grenoble
Besnard	Françoise	Mairie du 1er arrondissement, Lyon
Beydon	Michel	Equi'Sol, Lyon
Blanckaert	Luc	Ecocité, Arras (62)
Bouillot	Pascale	
Boumekrane	Hélène	Artisans du Monde Villeurbanne (69)
Bouquet	Pierre	Adjoint au Maire de Villeurbanne (69)
Bovet	Prune	Mille Feuilles Apieu, Saint Etienne
Brahim	Ester	BTS, Lycée St Louis Saint Etienne
Bravard	Geneviève	Artisans du Monde Villeurbanne (69)
Bresson	Christophe	CLCV, Grenoble
Brun	Solène	BTS, Lycée St Louis Saint Etienne
Bulliot	Henri	Artisans du Monde Vieux Lyon
Carnat	Jean-Louis	IPR, Rectorat de Lyon
Challion	Stéphanie	Master éthique et développement durable, Lyon
Chanteau	Jean-Pierre	Université Pierre Mendès France, Grenoble
Charef	Nathalie	Centre social de Vaulx en Velin (69)
Chavatte	Yves	ADEIC, Lyon
Chevaye	Josette	Peuples Solidaires, Lyon
Cioni	Corinne	Ville de Feyzin
Colonna Cesari	Claudine	CIL Université Jean Macé Berthelot, Lyon
Comont	Hervé	CCAS EDF PACA, Aubagne (13)
Coquard	Sandra	Artisans du Monde Lyon
Cornillon	Régine	Artisans du Monde St Etienne
Cortijo	Patricia	Groupe ACCOR, Paris
Coudert	Jacques	Grand Lyon
Couzon	Véronique	Artisans du Monde St Etienne
Daguier	Laurence	Communauté de communes de Montrevel en Bresse (01)
De Biasi	Laure Anne	Grand Lyon
De Grauw	Paul	Equi'Sol, Lyon
De la Bourdonaye	Maelle	BTS, Lycée St Louis Saint Etienne
Debarre	Sandra	BTS, Lycée St Louis Saint Etienne
Deleage	Laetitia	BTS, Lycée St Louis Saint Etienne
Denechaux	Remi	Association Bumba, Tours
Deriennic	Hervé	CADR, La Mulatière (69)
Di Dinato	Rose Marie	Resacoop, Lyon
Druhen-Charnaux	Jean-François	CCFD, Aix les Bains (74)
Dubois de Prisque	Stéphanie	BTS, Lycée St Louis Saint Etienne
Dupuis	Jean Claude	ESDES, Ecole de Management Lyon
Duriez	Georges	Peuples Solidaires, Lyon
Dutruge	Colette	UFCS, Lyon
Eggert	Hélène	Association Tenetene, Villeneuve la Garenne (92)
Epale	Anne Marie	Lycée St Louis Saint Etienne
Espeso	Véronique	Association Le poids de rien (69)
Faure	Geni	Comité des Sans Terre du Brésil, Ternay (69)
Fautrat	Mme	LEGTA Agroalimentaire, St Genis Laval (69)

Ferrerons	Monique	Collège Professeur Dargent, Lyon
Fischer	M.	Citoyenneté, Ecologie, Solidarité, Villeurbanne (69)
Fleury	Christèle	Centre associatif Boris Vian, Vénissieux (69)
Gajate	Jeremy	Ville de Bron (69)
Gamblin	Guillaume	Master éthique et développement durable, Lyon
Gaultier	Thierry	Grand Moulin de l'Yseron, Francheville (69)
Gazzola	Claudie	CCFD, Tournon (73)
Genier	Emmanuel	CCFD, Lyon
Gentili	Céline	Artisans du Monde Villeurbanne (69)
Gessen	Aurore	BTS, Lycée St Louis Saint Etienne
Gibusset	Jean-Louis	Ecole la Fontaine, Oullins (69)
Goldschmid	Jacqueline	Equi'Sol, Grenoble
Goncalves	Didier	Péniche du Val de Rhône, Lyon
Gouzou Testud	Guylaine	Adjointe au Maire de Lyon
Goy	Amandine	ADEIC, Lyon
Grange	Jean-Yves	CCFD, Lyon
Guilhot	M	Economie et Humanisme
Guillers	Céline	Oïkos, Lyon
Guillon	Elisa	Péniche du Val de Rhône, Lyon
Guy	Claudette	UFC Que Choisir, Lyon
Hyver	Arielle	Formation et actions citoyennes, Lyon
Ivaldi	Béatrice	Aéroport Lyon Saint Exupéry
Janin	Yves	Péniche du Val de Rhône, Lyon
Januel	Anne - Marie	Artisans du Monde St Etienne
Joubert	Régis	FOL 69, Lyon
Jully	Marie Line	Yamana Step, Chambéry
Lajarge	Corinne	Resacoop, Lyon
Lambert	Leïla	Echanges Equitables / Ethiquable, Fleurance (32)
Launay	Jean-Paul	Peuples Solidaires, Francheville (69)
Launo	Pierre	CCAS EDF PACA, Aubagne (13)
Le Bihan	Elise	DRAF Rhône Alpes, Lyon
Lebourg	Arlette	BTS, Lycée St Louis Saint Etienne
Lequang	Matthieu	Comequi, Lyon
Leroudier	Danièle	CCFD, Oullins (69)
Lidoine	Mme	SMIRIL, Grigny (69)
Mailly	AF	Ville de Aix les Bains (74)
Mainenti	Carline	VSF-CICDA, Lyon
Mamdy	Ludovic	Alliance Paysans Ecologistes Consommateurs, Lyon
Marchenay	Jérémie	Alter Eco, Paris
Marchetto	Roger	ORGECO, Lyon
Marchetto	Eliane	ORGECO, Lyon
Martel	Olivier	Mission Ecologie Urbaine, Grand Lyon
Maturana	Cathie	Centre Social et Culturel Henri Matisse, Rive de Giers (42)
Meijja	Marina	Equi'Sol, Lyon
Melinon	Marie Thérèse	CCFD, Oullins (69)
Metrat	Marion	Artisans du Monde St Etienne
Milani	Christine	Mission PEL, Ville de Lyon
Montagnier	Angélique	Ville de Meylan (38)
Morge	Emma	Grand Lyon
Mouquet	Laurence	Artisans du Monde Villeurbanne (69)
Mouren	Marjolaine	Bio-équitable, Valence
Muet	Pierre Alain	Vice-président du Grand Lyon
Muzart	Lydie	CADR, La Mulatière (69)
Nargy	Bastienne	BTS, Lycée St Louis Saint Etienne
Noiret	Bruno	Dardilly Tiers Monde (69)
Nouvier	Anne Lise	Secours Catholique, Lyon
Panassier	Catherine	Lyon

Papelard	Guilhem	Equi'Sol, Lyon
Pateux	Vincent	Café Malongo, Marseille
Philit	Bertrand	Collectif Ethique sur l'Etiquette, Lyon
Picot	Ludovic	Lyon
Pislar	Sylvie	RONGEAD, Lyon
Pommier	Muriel	INRP, St Fons (69)
Pont	Renée	CADR, La Mulatière (69)
Prost Romand	Anne	Ensemble et Autrement, Chaponost (69)
Pustoch	Rebecca	Conseil régional Midi Pyrennées
Rabany	Cédric	RONGEAD, Lyon
Reinhardt	Myriam	Master éthique et développement durable, Lyon
Renollet	Benoit	CCAS St Germain Mont d'Or
Reynaud	Corinne	Ville de Chambéry
Richard	Jean-François	Centre Social et Culturel Henri Matisse, Rive de Giers (42)
Robert	Jean	Artisans du Monde Vieux Lyon
Rotival	François	Développement et Documentation, Caluire (69)
Roy	Severine	Tetrakys, Grenoble
Sabatier	Estelle	Bioport, St Priest (69)
Salesse	Jacqueline	LEGTA Agroalimentaire, St Genis Laval (69)
Samouillé	Etienne	Artisans du Monde St Etienne
Saniesky	Kate	les Xanthines, Lyon
Sceut	Monique	Conseil de développement, Grand Lyon
Schulz	Olivier	Equi'Sol, Grenoble
Sciari	Thierry	Equi'Sol, Lyon
Septier	Damien	Jardin botanique, Lyon
Serusclat	Paule	les Xanthines, Lyon
Servillat	Christine	Grand Lyon
Sexton	Danièle	Ville de Lyon
Sibut	Véronique	Ecocité, Arras (62)
Silie	Anne	Master éthique et développement durable, Lyon
Soupre	Arnaud	Groupe Casino,
Sourbier	Yann	Viel Audon, Balazuc (07)
Sultan	Serita	Ville de Villeurbanne
Talon	Elisabeth	SEP Claude Bernard, Villefranche/ Saône (69)
Thibert	Anne Sophie	
Thomann	Florence	Label Ethique, Marseille
Thomet	André	Dardilly Tiers Monde (69)
Trevelot	Olivier	Centre social Champvert, Lyon
Veran	Stéphane	Mairie de Vénissieux (69)
Vessiller	Béatrice	Grand Lyon
Villaumé	Frédéric	GRAINE Rhône Alpes, Lyon
Villien	Jean	Grand Lyon
Vivien	Christine	Master éthique et développement durable, Lyon
Wyss	Julie	FRAPNA Rhône
Ziratova	Cvetanka	Groupe des Verts, Conseil Régional Rhône Alpes